



2006

RAPPORT ANNUEL

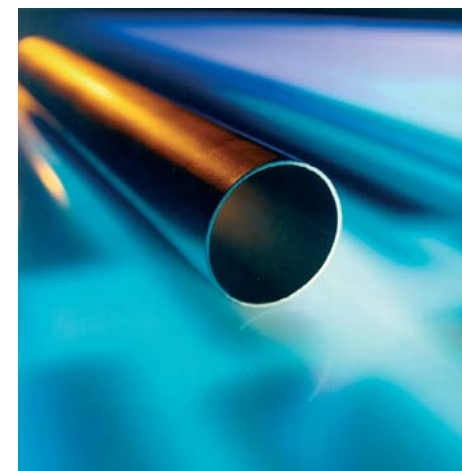


Zwahlen & Mayr Constructions Métalliques

Disposant d'un outil de production de grande dimension et performant, Zwahlen & Mayr est reconnu pour sa capacité à réaliser une gamme complète d'ouvrages métalliques : halles industrielles, bâtiments à étages, centres commerciaux, centres sportifs, stands d'exposition, pylônes, structures spéciales, etc...

Zwahlen & Mayr construit ou rénove une grande diversité de ponts rails et routes.

L'Euro-tête et le poteau mixte complètent la gamme et sont exécutés sous licence pour le marché romand par Zwahlen & Mayr.



Zwahlen & Mayr Tubes Inox

Depuis 1980, Zwahlen & Mayr produit à Aigle des tubes en acier inoxydable et alliage de nickel, destinés aux équipements et échangeurs de chaleur de l'industrie chimique, alimentaire et pétrochimique ; fabriqués par profilage et soudage, ces tubes répondent à des exigences élevées d'étanchéité et de fiabilité.

Dès 1990, Zwahlen & Mayr s'est aussi spécialisé dans la fabrication de tubes étirés de haute précision utilisés dans l'industrie automobile, pour les appareils et instruments pneumatiques, hydrauliques et électromagnétiques, et dans la construction de machines-outils.

Zwahlen & Mayr est devenu leader dans son domaine et exporte une part importante de sa production dans le monde entier.



Sommaire

Ordre du jour de l’assemblée générale	7
Comptes statutaires	
Bilan	8
Compte de résultat	10
Annexe aux comptes	11
Rapport de l’organe de révision	13
Comptes consolidés	
Rapport du Conseil d’Administration	14
Bilan consolidé	18
Résultat consolidé	20
Variation des fonds propres consolidés	21
Tableau des flux de trésoreries consolidés	22
Notes aux états financiers consolidés	23
Rapport du réviseur des comptes consolidés	51
Gouvernance d’entreprise	
Structure du groupe et actionnariat	53
Structure du capital	54
Conseil d’administration	55
Direction	60
Rémunération, participations et prêts	62
Droits de participation des actionnaires	63
Prise de contrôle et mesures de défense	64
Organe de révision	64
Politique d’information	65



Assemblée Générale ordinaire

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à l'**assemblée générale ordinaire** le vendredi 27 avril 2007 à 17.00 h à la cantine de l'usine, Zone Industrielle 2, Aigle (liste des présences dès 16.30H)

Ordre du jour de l'assemblée générale avec proposition du conseil d'administration

1. Commentaires du rapport annuel des comptes statutaires et des comptes consolidés 2006

2. Rapports de l'organe de révision

3. Décision relative à:

- a.** Approbation du rapport annuel de l'exercice 2006
Proposition: Approbation
- b.** Approbation des comptes statutaires et des comptes consolidés de l'exercice 2006
Proposition: Approbation
- c.** Emploi du bénéfice au bilan
Proposition: attribution d'un dividende de 5%
- d.** Décharge aux membres du Conseil d'administration
Proposition: Décharge à tous les membres

4. Elections

- a.** Conseil d'administration: Réélection pour 2007
- b.** Election d'un nouvel administrateur
- c.** Election de l'organe de révision
- d.** Election du réviseur des comptes consolidés

5. Divers et propositions individuelles

Le rapport annuel, les comptes statutaires et consolidés, les rapports du réviseur des comptes statutaires et des comptes consolidés sont à la disposition des actionnaires durant le délai légal au siège de la société.

Les cartes d'admission à l'assemblée générale seront remises jusqu'au 25 avril 2007 aux actionnaires détenant des actions au porteur par les banques suivantes:

à Lausanne: Banque Cantonale Vaudoise, UBS SA, Crédit Suisse

à Aigle: Banque Cantonale Vaudoise

Le Conseil d'Administration
à Aigle, le 21 avril 2006

COMPTES STATUTAIRES
Bilan

	31.12.2006	Retraité 31.12.2005
	KCHF	KCHF
ACTIF		
Liquidités et équivalents de liquidités	7'103	2'874
Comptes de régularisation	269	259
Créances clients	14'007	10'747
Créances clients, stés du Groupe	451	142
Créances fiscales	1'690	719
Autres créances	765	1'163
Autres créances, stés du Groupe	0	98
Stocks	8'983	6'910
Travaux en cours	40'644	33'052
Total actifs circulants	73'912	55'964
Participation	(PM)	(PM)
Terrains et immeubles	15'751	16'803
Installations techniques et équipements	4'327	5'013
Outillage industriel et commercial	377	401
Autres immobilisations corporelles	370	542
Immobilisations en cours	39	45
Immobilisations corporelles	20'864	22'804
Frais de développement	15	27
Droits de brevets	0	42
Autres immobilisations incorporelles	302	448
Immobilisations en cours	40	37
Immobilisations incorporelles	357	554
Total actifs immobilisés	21'221	23'358
Total actifs	95'133	79'322

COMPTES STATUTAIRES
Bilan

	31.12.2006	Retraité 31.12.2005
	KCHF	KCHF
PASSIF ET FONDS PROPRES		
Dettes bancaires	15'932	14'177
Fournisseurs	6'900	6'189
Fournisseurs, stés du Groupe	1'904	403
Avances reçues sur commandes	38'596	26'236
Dettes fiscales	802	99
Autres créanciers	1'399	1'542
Autres créanciers, stés du Groupe	1'189	1'483
Part à court terme des engagements de leasing	600	738
Provision p/frais de recherche et développement	400	400
Provisions p/litige et risques produits	199	770
Provision p/risques industriels et travaux de garantie	1'377	1'377
Total engagements à court terme	69'298	53'414
Engagements de leasing à long terme	1'096	1'028
Total engagements à long terme	1'096	1'028
Capital-actions	14'040	14'040
Réserve générale	2'385	2'347
Réserve spéciale	1'100	1'100
Report de l'exercice précédent	6'653	6'649
Résultat de l'exercice	561	744
Total fonds propres	24'739	24'880
Total passifs et fonds propres	95'133	79'322

COMPTES STATUTAIRES
Compte de résultat

	31.12.2006 KCHF	Retraité 31.12.2005 KCHF
Chiffre d'affaires net	97'743	89'049
Autres produits d'exploitation	97	433
Total des produits d'exploitation	97'840	89'482
Matières premières, consommables et marchandises	-50'109	-44'533
Services, jouissance de biens de tiers	-17'253	-14'515
Frais de personnel	-25'444	-24'988
Autres charges d'exploitation	-171	-383
Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)	4'863	5'063
Amortissements	-3'951	-3'849
Résultat opérationnel (EBIT)	912	1'214
Charges financières	-514	-320
Produits financiers	459	176
Résultat avant impôts	857	1'070
Impôts sur le bénéfice	-296	-326
Résultat net de la période	561	744

COMPTES STATUTAIRES
Annexe

	31.12.2006 KCHF	31.12.2005 KCHF
Engagements en faveur de tiers		
Cautionnements et garanties sur trav. effectués	9'675	10'525
Unité construction métallique	9'248	10'146
Unité tubes inox	427	379
Restrictions de propriété pour propres engagements		
Actifs mis en gage en garantie de propres engagements		
Valeur au bilan	15'751	16'803
Constitution de gages	6'000	6'000
Utilisation de gages	6'000	6'000
Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles		
Immeubles	30'759	30'759
Machines, installations, marchandises et mobilier	21'990	21'990

Participations importantes

Société	But	Capital de la société	Quote-part de participation	
			2006	2005
Efimex SA, Genève	Equipements de forage	CHF 600'000	100%	100%

Indications sur les actionnaires importants

Nom	Droit de vote en %	
Sitindustrie Suisse SA	25'000	35,61
Sanpaolo IMI International SA, Luxembourg	5'000	7,12

Comparabilité de l'information

Les états financiers 2005 ont été dûment modifiés et adaptés en raison de l'adoption de critères de présentation plus homogène avec la présentation des comptes au format IFRS.

COMPTES STATUTAIRES

Annexes

KCHF

Bénéfice reporté de l'exercice précédent	6'653
Bénéfice de l'exercice 2006	561
Bénéfice au bilan	7'214

Proposition du Conseil d'administration:

5% de dividende sur le capital-actions de CHF 14'040'000.-	702
Attribution à la réserve générale	28
Report en nouvel exercice	6'484
Bénéfice au bilan	7'214



■ Ernst & Young SA
Place Chauderon 18
Case postale
CH-1002 Lausanne

■ Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'assemblée générale de
Zwahlen et Mayr S.A., Aigle

Lausanne, le 3 avril 2007

Rapport de l'organe de contrôle

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe, pages 8 à 12) de Zwahlen et Mayr S.A. pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006. Les comptes annuels de l'exercice précédent ont été vérifiés par un autre organe de révision. Celui-ci a délivré, dans son rapport du 2 mars 2006, une opinion d'audit sans réserve.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Mark Hawkins
Expert-comptable diplômé
(responsable du mandat)

Serge Clément
Expert-comptable diplômé

■ Succursales à Aarau, Baden, Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lucerne, Lugano, St-Gall, Zoug, Zurich.
■ Membre de la Chambre fiduciaire

Rapport du Conseil d'Administration

Des résultats contrastés

Les deux unités de production de Zwahlen & Mayr SA ont connu en 2006 des exercices contrastés. En effet, l'entité Constructions Métalliques enregistre une réduction significative de son chiffre d'affaires et une perte sensible, imputable il est vrai à des circonstances exceptionnelles, alors que notre unité Tubes Inox réalise une production et un résultat record.

La stratégie globale de notre société, qui consiste à nous appuyer sur deux entités utilisant certes toutes deux l'acier comme matière première, mais dans des environnements industriels aux cycles économiques très différents, démontre encore une fois son bien-fondé, en nous permettant de présenter un résultat consolidé satisfaisant, et de proposer à nos actionnaires la distribution d'un dividende identique à celui de l'année dernière.

Unité de production Constructions Métalliques

Conjoncture économique 2006

Le très haut niveau des prix de l'acier de construction et de graves difficultés d'approvisionnement, provoquées par une situation de pénurie sur les marchés mondiaux, laissent une marge de manœuvre limitée dans un secteur où la demande n'a par ailleurs pas véritablement progressé. En effet l'augmentation des investissements dans la construction est essentiellement soutenue par la production de logements.

Sur le marché suisse, une compétition acharnée entre les entreprises nationales et maintenant également étrangères, pèse lourdement sur les marges bénéficiaires. La mise en œuvre de réponses adaptées visant à contrer une situation qui est appelée à se poursuivre demeure la préoccupation majeure du conseil d'administration et de la direction.

Marche des affaires en 2006

Les entrées de commandes ont représenté 38 millions de CHF, montant équivalent à celui de l'exercice précédent. La satisfaction provient des affaires acquises sur le marché français qui atteignent 37% du total, dont la plupart correspondent à la réalisation d'objets complexes à haute valeur ajoutée, où le savoir faire et la haute technicité de notre unité sont essentielles pour mener à bien l'exécution de tels projets. Par contre, notre pénétration sur le marché italien marque le pas, le nouveau gouvernement ayant gelé momentanément de nombreux investissements publics.

L'activité 2006 a été soutenue et notre volume d'heures productives est en phase avec le budget. Néanmoins, notre chiffre d'affaire de 37,5 millions de CHF est en retrait de 9,7% par rapport à 2005 et génère une perte d'exploitation importante. Ce résultat décevant reflète les difficultés inhérentes à une stratégie accélérée de diversification, à la fois géographique et de produit. Les coûts prévisibles de cette politique ont malheureusement été aggravés par des difficultés inattendues liées à deux affaires de conduites forcées réalisées en haute altitude et dans les conditions météorologiques particulièrement défavorables de l'hiver 2005-2006. Le résultat de notre unité est donc grevé par des charges exceptionnelles qui ne devraient pas se reproduire à l'avenir, d'autant plus que des négociations sont toujours en cours afin d'en obtenir un dédommagement total ou partiel.

Dans le cadre de notre plan accéléré d'investissements, notre nouveau centre d'usinage des tôles de la dernière génération et à haute capacité fonctionne depuis septembre 2006. Cette installation permet déjà à notre unité d'accroître sa productivité dans le secteur de la préparation du travail.

Perspectives 2007

La croissance économique que la Suisse a connue en 2006 ainsi que la santé financière retrouvée des collectivités publiques nous permettent d'espérer moins de frilosité de la part des investisseurs publics et privés et d'appréhender ainsi le prochain exercice avec optimisme. Notre carnet de commandes qui représente 6 mois de travail nous permet d'avoir une bonne visibilité sur le 1^{er} semestre 2007.

Notre unité Constructions Métalliques va s'attacher à poursuivre son développement et sa mutation autour de plusieurs axes stratégiques majeurs :

- Maintien de notre part de marché sur le territoire suisse, avec un renforcement de notre présence en Suisse Alémanique.
- Poursuite et développement de notre activité en France et en Italie à travers nos succursales ZM France et ZM Construction Sitindustrie.
- Intensification des études de diversification géographique et de développement à moyen terme de produits nouveaux.
- Poursuite de la modernisation accélérée de notre outil de production.
- Renforcement de nos actions de formation du personnel d'encadrement et de production, et développement d'un concept attractif d'enseignement de nos apprentis.
- Plan d'action en faveur de la protection de l'environnement finalisé par l'obtention de la certification ISO 14001 au plus tard à la fin 2007.

Unité de production Tubes Inox

Conjoncture économique 2006

Le marché de l'acier inoxydable reste très porteur sur le plan mondial, avec toujours une forte demande de la part des marchés asiatiques. Les aciéries chinoises ne se contentent plus de produire pour la consommation indigène, mais grâce à d'importantes augmentations de capacités, elles exportent aujourd'hui sur le marché mondial.

Face à ces besoins, la production mondiale de nickel demeure beaucoup trop faible. Les inquiétudes des consommateurs de ce métal, ajoutées à de probables spéculations boursières, ont propulsé son prix à plus de 40'000 \$/tonne, un record absolu, soit une augmentation de 300% en deux ans. Confrontés à un coût de matière disproportionné par rapport à ces dernières années, les producteurs et les utilisateurs commencent à rechercher des alliages de substitution, nécessitant nettement moins de nickel dans leur composition.

Fort heureusement, les résultats largement bénéficiaires des industries chimiques et pétrolières leur permettent de poursuivre une politique d'importants investissements, en dépit de l'envolée des prix de notre matière première.

Marche des affaires en 2006

Confrontée à cette situation très particulière, notre unité de production Tubes Inox a brillamment réussi à tirer parti des éléments favorables issus de l'augmentation constante des prix de la matière première.

Qu'il s'agisse du département Tubes Soudés ou du département Tubes Etirés, les chiffres d'affaires ont progressé respectivement de 28,4% et 22,5% par rapport à l'exercice 2005, pour atteindre au total plus de 60,1 millions de CHF. A notre grande satisfaction, cette heureuse évolution n'est pas imputable uniquement à la hausse de la matière première, mais aussi à l'augmentation des tonnages produits, de 11% pour les Tubes soudés et de 14% pour les Tubes Etirés.

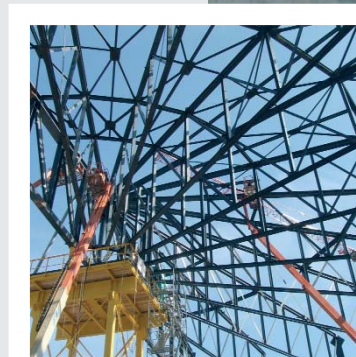
A côté de cette importante production, les efforts consentis dans nos ateliers, pour améliorer constamment la qualité de nos produits et diminuer le volume des déchets, se traduisent pour notre unité de production Tubes Inox par un résultat opérationnel (EBIT) remarquable de 4 millions de CHF, soit le double de celui de l'exercice 2005. Ce sont les meilleures performances jamais réalisées par l'unité de production Tubes Inox depuis sa création.

Cette marche favorable des affaires nous permet également de créer à nouveau des places de travail supplémentaires, comme cela a été régulièrement le cas au cours de ces dernières dix années.

Perspectives 2007

Le prix de la matière première, toujours à la hausse en ce début d'année 2007, nous laisse une impression mitigée. D'une part, cette situation nous permet de garder des marges favorables pour les mois à venir et donc de rester confiants pour l'exercice en cours. Par contre, le prix du nickel devient si vertigineux qu'il pourrait déboucher sur un effondrement brutal dans les semaines ou les mois à venir. Nous restons donc prudents pour ne pas gaspiller les avantages acquis lors des mouvements de hausse par des pertes en cas de baisse rapide des prix. C'est pourquoi nous appliquons une gestion stricte des commandes en cours comme de nos stocks pour parer à une éventuelle détérioration des marchés.

Heureusement, les carnets de commandes des deux départements Tubes Soudés et Tubes Etirés, déjà très satisfaisants, viennent récemment d'être renforcés encore par une très importante commande de 5,4 millions d'euros destinée à l'industrie pétrolière, qui nous garantit une charge de travail élevée pour le deuxième semestre.



COMPTES CONSOLIDES
Bilan consolidé

	Note	31.12.2006 KCHF	Retraité 31.12.2005 KCHF
ACTIF			
Liquidités et équivalents de liquidités	12	7'126	2'905
Comptes de régularisation		269	155
Créances clients	13	15'159	11'606
Créances clients, parties liées	13	451	142
Impôts à récupérer sur le résultat		470	104
Autres créances fiscales		1'239	719
Autres créances		765	1'168
Autres créances, parties liées		-	98
Stocks	14	12'115	9'282
Travaux en cours	15	7'947	12'321
Total actifs circulants		45'541	38'500
Terrains et immeubles		17'087	17'745
Installations techniques et équipements		6'368	6'228
Outillage industriel et commercial		378	401
Autres immobilisations corporelles		515	668
Immobilisations en cours		39	45
Immobilisations corporelles	16	24'387	25'087
Frais de développement		57	115
Droits de brevets		50	77
Licences et développements informatiques		659	732
Immobilisations en cours		40	37
Immobilisations incorporelles	17	806	961
Total actifs immobilisés		25'193	26'048
Total actifs		70'734	64'548

COMPTES CONSOLIDES
Bilan consolidé

	Note	31.12.2006 KCHF	Retraité 31.12.2005 KCHF
PASSIF ET FONDS PROPRES			
Dettes bancaires	18	15'940	14'177
Comptes de régularisation		-	128
Fournisseurs		6'915	6'489
Fournisseurs, parties liées		1'904	110
Travaux en cours	15	2'385	1'005
Impôts dus sur le résultat		77	70
Autres dettes fiscales		617	99
Autres créanciers		1'309	1'341
Part à court terme des engagements de leasing	18	600	738
Provisions à court terme	19	174	996
Total engagements à court terme		29'921	25'153
Engagements de leasing à long terme	18	1'096	1'028
Provision pour impôts différés	10	3'285	2'985
Total engagements à long terme		4'381	4'013
Capital-actions	21	14'040	14'040
Résultats accumulés		20'640	19'241
Résultat de l'exercice		1'752	2'101
Total fonds propres des actionnaires de la société mère		36'432	35'382
Total passifs et fonds propres		70'734	64'548

COMPTES CONSOLIDES
Compte de résultat consolidé

	Note	2006 KCHF	Retraité 2005 KCHF
Chiffre d'affaires net	3	97'570	89'413
Autres produits d'exploitation	4	478	957
Total des produits d'exploitation		98'048	90'370
Matières premières, matières auxiliaires et approvisionnement	5	(50'310)	(44'274)
Services, jouissance de biens de tiers	6	(17'177)	(14'572)
Frais de personnel	7	(25'382)	(24'989)
Autres charges d'exploitation	8	(219)	(855)
Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)		4'960	5'680
Amortissements	16, 17	(2'668)	(2'672)
Résultat opérationnel (EBIT)		2'292	3'008
Charges financières	9	(749)	(530)
Produits financiers	9	664	334
Résultat avant impôts		2'207	2'812
Impôts sur le bénéfice	10	(455)	(711)
Résultat net de l'exercice		1'752	2'101
Attribuable aux :			
- Actionnaires de Zwahlen & Mayr SA		1'752	2'101
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		70'200	70'200
Résultat par action (en CHF)*		24.96	29.93

* il n'y a aucun effet de dilution

COMPTES CONSOLIDES
Variation des fonds propres consolidés

En KCHF	Fonds propres des actionnaires de la société mère Capital-actions	Résultats accumulés non distribués	Résultat de l'exercice	Total
Etat au 1.1.2005	14'040	17'092	2'851	33'983
Transfert du bénéfice 2004		2'851	(2'851)	-
Dividendes versés		(702)		(702)
Résultat de l'exercice			2'101	2'101
Etat au 31.12.2005	14'040	19'241	2'101	35'382
Etat au 1.1.2006	14'040	19'241	2'101	35'382
Transfert du bénéfice 2005		2'101	(2'101)	-
Dividendes versés		(702)		(702)
Résultat de l'exercice			1'752	1'752
Etat au 31.12.2006	14'040	20'640	1'752	36'432

COMPTES CONSOLIDES

Tableau des flux de trésoreries consolidés

	Note	2006 KCHF	Retraité 2005 KCHF
Résultat opérationnel (EBIT)		2'292	3'008
Elimination des éléments sans incidences sur les liquidités :			
- Amortissements		2'668	2'672
- Variations des provisions et corrections de valeur		(548)	447
Variations du fonds de roulement	25	1'280	(9'450)
Bénéfice sur ventes d'actifs immobilisés		-	(304)
Impôts payés		(514)	(470)
Intérêts payés		(677)	(320)
Intérêts reçus		382	132
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles		4'883	(4'285)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(868)	(2'009)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles		2	1'694
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(167)	(188)
Produit du remboursement d'immobilisations financières		-	248
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(1'033)	(255)
Augmentation des dettes bancaires		1'656	6'040
Remboursement des dettes bancaires		-	(1'000)
Remboursement des leasings financiers		(850)	(709)
Dividendes versés		(702)	(702)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		104	3'629
Variation des liquidités et équivalents de liquidités		3'954	(911)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		2'905	3'847
Effet des variations de change		267	(31)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période		7'126	2'905

Notes aux états financiers consolidés

1. Informations générales

Zwahlen & Mayr SA est une société anonyme de droit suisse dont le siège se trouve au chemin des Isles, Zone industrielle 2 à Aigle en Suisse. Les principales activités du groupe Zwahlen & Mayr sont décrites dans la Note 2 ci-après.

1.1. Base de présentation

Les états financiers consolidés du groupe Zwahlen & Mayr ont été établis conformément aux normes internationales d'information financières (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) ainsi qu'aux interprétations publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC). Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de francs suisses (KCHF) et sont établis sur la base du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers mentionnés ci-après qui sont évalués à leur juste valeur.

1.2. Base de la consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Zwahlen & Mayr SA et de sa filiale Efimex SA détenue à 100% et intégrée globalement. Les sociétés du groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre de chaque année en utilisant des politiques comptables identiques à celles utilisées par Zwahlen & Mayr SA.

Toutes les transactions et soldes intra-groupe, y compris les charges et produits sont intégralement éliminés en consolidation. Les bénéfices et pertes découlant de transactions intra-groupe et qui sont compris dans la valeur des actifs sont également intégralement éliminés en consolidation.

1.3. Changement de principes comptables

Les principes comptables appliqués sont identiques à ceux appliqués pour la préparation des états financiers consolidés de l'exercice clôturant au 31 décembre 2005, à l'exception des changements de principes comptables mentionnés ci-dessous.

Le groupe a adopté les amendements aux normes et nouvelles interprétations suivants durant l'exercice. L'adoption des normes révisées et des interprétations n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers consolidés du groupe, toutefois des informations supplémentaires sont nécessaires.

Les principaux impacts de ces changements sont les suivants :

IAS 19 Avantages du personnel

Au 1^{er} janvier 2006, le groupe a adopté les amendements à IAS 19 'Ecart actuariel, régimes de groupe et informations à fournir'. Ce changement a donné lieu à des informations supplémentaires qui sont incluses pour les exercices 2006 et 2005, mais n'a donné lieu à aucun impact de comptabilisation ou d'évaluation étant donné que le groupe a décidé de ne pas appliquer la nouvelle option offerte pour la comptabilisation des gains et pertes actuariels hors du compte de résultat.

IAS 21 Effets des variations des cours des monnaies étrangères

Au 1^{er} janvier 2006, le groupe a adopté les amendements à IAS 21 'Investissement net dans une activité à l'étranger'. Selon cet amendement, toutes les différences de change provenant d'un élément monétaire qui constitue en substance une part de l'investissement net du groupe dans une entité à l'étranger sont comptabilisées dans une rubrique séparée des fonds propres consolidés, sans tenir compte de la monnaie dans laquelle l'élément monétaire est libellé. Le groupe n'ayant aucune transaction de ce type, l'amendement n'a aucun impact sur les états financiers.

IAS 39 Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation

Amendement sur option de juste valeur

Cet amendement restreint l'utilisation de l'option de désigner tout actif financier ou passif financier dans la catégorie à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Cet amendement n'a pas d'impact sur les états financiers car le groupe n'a classifié aucun instrument financier dans cette catégorie.

Amendement sur les couvertures des flux de trésorerie de transactions intra-groupe futures

Cet amendement permet de désigner une transaction intra-groupe prévue comme élément couvert dans une opération de couverture de flux de trésorerie (cash-flow hedge), pour autant que la transaction soit hautement probable, qu'elle soit libellée dans une monnaie autre que la monnaie de fonctionnement de l'entité qui entre dans la transaction, et que le risque de monnaie étrangère aura un impact sur le compte de résultat consolidé. Le groupe n'ayant aucune transaction de ce type, l'amendement n'a aucun impact sur les états financiers.

Amendement sur les garanties financières

Cet amendement exige que les contrats de garantie financière émis qui ne sont pas considérés comme des contrats d'assurance soient initialement comptabilisés à la juste valeur et qu'ils soient ultérieurement évalués à la valeur la plus élevée du montant déterminé conformément à *IAS 37 Provisions, Passifs éventuels et Actifs éventuels* et du montant initialement comptabilisé diminué, au besoin, de l'amortissement cumulé comptabilisé conformément à *IAS 18 Produit des activités ordinaires*. Cet amendement n'a aucun impact sur les états financiers.

IFRS 6 Prospection et évaluation de ressources minérales

Cette norme n'est pas applicable au groupe.

IFRIC 4 Déterminer si un accord contient un contrat de location

Le groupe a adopté l'interprétation IFRIC 4 au 1^{er} janvier 2006, laquelle donne des instructions pour déterminer si un accord contient un contrat de location qui doit être comptabilisé comme tel selon *IAS 17 Contrats de location*. Le groupe a fait une revue de ses contrats et aucun ne rentre dans le cadre de cette interprétation.

IFRIC 5 Droits aux intérêts émanant de fonds de gestion dédiés au démantèlement, à la remise en état et à la réhabilitation de l'environnement

Le groupe a adopté l'interprétation IFRIC 5 au 1^{er} janvier 2006, laquelle établit le traitement comptable pour les fonds constitués dans le but de financer le démantèlement d'actifs. Cette interprétation n'est pas applicable au groupe.

IFRIC 6 Passifs découlant de la participation à un marché spécifique – déchets d'équipements électriques et électroniques

Le groupe a adopté l'interprétation IFRIC 6 au 1^{er} janvier 2006, laquelle établit la date de comptabilisation pour les engagements découlant de la directive de l'Union européenne relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques. Cette interprétation n'est pas applicable au groupe.

1.4. Jugements comptables essentiels, estimations et hypothèses

Jugements comptables essentiels

Dans l'application des principes comptables du groupe, la direction n'a pas dû s'appuyer sur des jugements particuliers qui pourraient avoir un effet significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Estimations et hypothèses

Les hypothèses clés concernant les sources principales d'incertitude futures et autres concernant les estimations faites à la date du bilan et qui contiennent un risque significatif de générer un ajustement matériel des valeurs comptables des actifs et passifs sur le prochain exercice comptable, sont présentées ci-après :

Estimation des coûts de construction et des travaux en cours

L'évaluation des travaux en cours est effectuée sur la base de l'estimation des coûts et des produits engendrés par chaque projet. Les coûts globaux des projets sont établis à partir des offres des sous-traitants et fournisseurs ainsi que du calcul des coûts des propres prestations. L'évaluation des propres prestations provient d'une analyse des heures nécessaires à la réalisation de chaque projet au taux horaire de chacun des centres de coût utilisé. L'évaluation des charges et produits d'un projet est effectuée mensuellement. Une attention plus soutenue est portée lors des résultats semestriels ainsi qu'à la date de clôture des comptes. Selon l'évolution de l'affaire, les valeurs comptables sont ajustées selon la méthode du pourcentage d'avancement (méthode PoC) pour obtenir une prévision à finir la plus proche possible de la réalité technique et financière de l'affaire. La valeur comptable des travaux en cours actifs est de KCHF 7'947 au 31 décembre 2006 (2005: KCHF 12'321) et la valeur comptable des travaux en cours passifs est de KCHF 2'385 au 31 décembre 2006 (2005: KCHF 1'005).

Engagements de retraite en faveur du personnel

Le coût de prévoyance concernant les régimes à prestations définies est déterminé sur la base d'évaluations actuarielles. Une évaluation actuarielle implique de faire des estimations sur les taux d'actualisation, les rendements attendus des actifs, les augmentations futures de salaires, les taux de mortalité et sur les augmentations futures des rentes. En raison de la nature à long terme de ces prestations, de telles estimations sont sujettes à une importante incertitude.

Impairment d'immobilisations corporelles

Lors de chaque clôture, le groupe détermine s'il existe des indices que les immobilisations corporelles ont subi une perte de valeur. Si tel est le cas, une estimation de la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie auxquelles ces actifs appartiennent est requise. L'estimation de cette valeur d'utilité nécessite que la direction fasse une estimation des cash flow futurs attendus de l'unité génératrice de trésorerie et qu'elle détermine un taux d'escompte approprié afin de calculer la valeur actuelle de ces cash flow. La valeur comptable des immobilisations corporelles est de KCHF 24'387 au 31 décembre 2006 (2005: KCHF 25'087).

1.5. Principes comptables essentiels

Conversion des monnaies étrangères

Dans les sociétés du groupe, les transactions en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la date du bilan. Les différences de change qui en résultent sont comptabilisées au compte de résultat.

Toutes les sociétés du Groupe présentent leurs comptes en CHF.

Chiffre d'affaires net

Le chiffre d'affaires comprend tous les produits des activités du groupe (Charpente métallique, Tubes soudés et Tubes étirés), déduction faite des escomptes et des rabais. Les produits sont comptabilisés au moment de la livraison des prestations ou, pour les contrats de construction, en fonction du degré d'avancement.

Chiffre d'affaires et coûts des travaux en cours

Lorsque le résultat d'une commande en cours peut faire l'objet d'une évaluation fiable, les produits et coûts sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de la prestation à fournir au jour du bilan. Le degré d'avancement est établi sur la base du rapport entre les coûts consentis jusqu'au jour de l'établissement du bilan et les coûts globaux estimés du contrat. A partir de l'instant où le client est d'accord sur les travaux complémentaires à réaliser et sur les suppléments de prix qui s'y rattachent, le produit correspondant est intégré dans l'affaire.

Les coûts des travaux sont comptabilisés comme une charge au cours de la période durant laquelle ils sont échus. S’il apparaît que l’ensemble des coûts des travaux dépassera le total des produits encaissés, la perte prévisible est comptabilisée immédiatement en charges.

Impôts sur le bénéfice

Les impôts sur le bénéfice de l’exercice englobent les impôts courants et les impôts différés. Les impôts courants correspondent aux impôts dus sur le bénéfice imposable de l’année et les éventuelles corrections d’impôts dus et récupérables sur le bénéfice imposable sur exercices antérieurs. L’obligation fiscale actuelle du groupe est calculée en utilisant les taux d’imposition en vigueur à la date du bilan.

Les impôts différés sont calculés sur la différence entre la valeur comptable des actifs et passifs des états financiers et les assiettes fiscales correspondantes utilisées pour le calcul du bénéfice imposable. Un passif d’impôt différé est généralement comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables et un actif d’impôt différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles pour compenser des différences temporelles déductibles. Ces impôts sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d’impôts attendus au moment de la concrétisation de la créance ou de l’engagement. Tout changement de taux d’impôt est enregistré au compte de résultat sauf s’il est lié directement à des éléments inscrits dans les fonds propres.

Les actifs et passifs d’impôt différés sont compensés lorsqu’il existe un droit juridiquement exécutable de compenser les actifs d’impôt courant avec les passifs d’impôt courant et lorsqu’ils se réfèrent à des impôts sur le bénéfice prélevés par la même autorité fiscale, au sein de la même entité, et lorsque le groupe entend liquider ses actifs et passifs d’impôts sur une base nette.

Coût d’emprunts

Il n’y a pas d’emprunt directement attribuable à des actifs déterminés, ainsi toutes les charges d’intérêts financiers sont comptabilisées au compte de résultat de l’exercice au cours duquel elles ont été encourues.

Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux ainsi que les placements à court terme d’une durée originale maximale de 90 jours.

Créances

Les créances sont évaluées à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis elles sont évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d’intérêt effectif. Des provisions appropriées pour les montants considérés comme irrécouvrables sont comptabilisées au compte de résultat lorsqu’il devient évident que l’actif est déprécié.

Stocks

Les stocks de matières premières, produits finis ou en cours sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût et la valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs des matières et, le cas échéant, les coûts directs de main d’œuvre, ainsi que les frais généraux de production encourus pour amener les stocks à l’endroit et dans l’état où ils se trouvent. Les sorties de stocks sont effectuées en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

Travaux en cours

Les commandes en cours réalisées pour des tiers sont évaluées au prix de vente net, y compris la marge bénéficiaire, évaluée avec prudence et calculée au prorata de l’avancement des travaux. L’évaluation est effectuée sur la base de la marge finale estimée. Pour les chantiers déficitaires, la perte finale estimée est provisionnée immédiatement. La classification «actif» ou «passif» se détermine individuellement au niveau de chaque projet.

Le montant des commandes est comptabilisé sous le poste travaux en cours. Pour autant que les prestations fournies cumulées (coûts de réalisation de la commande plus bénéfice escompté) dépassent les versements déjà encaissés pour une commande donnée, le chiffre indiqué apparaît dans les actifs circulants. Si, après déductions des paiements encaissés, il reste un solde négatif, le chiffre indiqué apparaîtra dans les engagements à court terme. Les pertes prévisibles sur des travaux en cours sont couvertes par des provisions.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d’acquisition, respectivement de production, déduction faite des amortissements cumulés et des éventuelles diminutions de valeur. Les investissements complémentaires ne sont activés que s’ils représentent un accroissement de valeur. Toutes les autres dépenses concernant des immobilisations corporelles sont comptabilisées en charges.

Les immobilisations corporelles, à l’exception des terrains et des immobilisations en cours de construction, sont amorties linéairement sur la durée d’utilité de chaque objet. Les durées d’utilité des principales immobilisations corporelles sont :

- Immeubles 33 ans
- Installations techniques et équipements 8 – 10 ans
- Outillage industriel et commercial 12.5 ans
- Equipements informatiques et autres 5 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises sont évaluées au coût déduction faite des amortissements cumulés et des éventuelles diminutions de valeur. Les immobilisations incorporelles générées en interne, à l’exception des frais de développement activés, ne sont pas portées au bilan et les dépenses y relatives sont comptabilisées en charges de l’exercice durant lequel elles sont encourues.

Toutes les immobilisations incorporelles ont des durées d’utilité définies et sont amorties linéairement sur les durées suivantes :

- Frais de développement 5 ans
- Droits de brevet 5 ans
- Développements informatiques 3-8 ans

Les immobilisations incorporelles résultant de coûts de développement de projets sont portées à l’actif uniquement lorsque le groupe peut démontrer la faisabilité technique d’achèvement du projet afin de pouvoir l’utiliser ou le vendre, son intention d’achever le projet et sa capacité de l’utiliser ou de le vendre, la façon dont le projet générera des avantages économiques futurs probables, la disponibilité des ressources pour achever le développement ainsi que sa capacité à évaluer les dépenses relatives au projet de façon fiable.

Diminution de valeur (Impairment) d’immobilisations corporelles et incorporelles

Le groupe examine à chaque date de clôture s’il existe un indice révélant qu’un actif a pu perdre de sa valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l’actif est estimée et une perte de valeur est inscrite au compte de résultat lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d’utilité. Cette dernière est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l’actif. Lorsqu’un actif ne génère pas d’entrées de trésorerie qui soient largement indépendantes des autres actifs, la valeur d’utilité est déterminée pour l’unité génératrice de trésorerie à laquelle l’actif appartient.

Une perte de valeur comptabilisée au cours d'exercices antérieurs est reprise lorsqu'il y a un changement dans les estimations de la valeur recouvrable. La reprise est inscrite au compte de résultat jusqu'à hauteur de la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette d'amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Leasing

Les contrats de leasing qui, économiquement parlant, sont assimilables à des acquisitions d'immobilisations corporelles avec un mode de financement spécifique sont rangés dans la catégorie des leasings financiers. Les immobilisations financées de cette manière sont comptabilisées à la juste valeur du bien sous contrat ou à la valeur actualisée de toutes les redevances minimales de leasing si celle-ci est inférieure. La redevance de leasing est décomposée en deux éléments, soit un amortissement et un intérêt, cela afin d'obtenir le calcul d'un intérêt constant sur l'engagement financier pris. Les immobilisations sous leasings financiers sont amorties sur la durée d'utilisation estimée ou sur la durée du leasing si celle-ci est plus courte.

Les accords de leasing sans transfert de l'ensemble des profits et risques liés à la possession d'un objet en propriété sont rangés quant à eux dans la catégorie des leasings opérationnels.

Dettes bancaires

Les dettes bancaires comprennent les avances à terme fixe ainsi que les découverts bancaires. Elles sont évaluées initialement à leur juste valeur puis elles sont ensuite évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Fournisseurs et autres créanciers

Les fournisseurs et autres créanciers sont comptabilisés à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, puis ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable que le groupe sera tenu d'éteindre cette obligation et que le montant de l'obligation puisse être évalué de façon fiable. Les provisions sont évaluées sur la base de la meilleure estimation possible des dépenses nécessaires, pour éteindre l'obligation à la date du bilan. Lorsque l'effet est significatif, les flux de trésorerie attendus pour éteindre l'obligation sont escomptés. La provision est actualisée au taux du marché majoré le cas échéant d'un taux reflétant les risques spécifiques du passif.

Engagements envers le personnel

Dès le 1^{er} janvier 2005, les employés de Zwahlen & Mayr SA (Efimex SA n'ayant pas d'employés) sont affiliés auprès d'une institution de prévoyance indépendante régie par le principe de primauté des cotisations. Celle-ci est financée par des contributions paritaires des employés et de l'employeur et les fonds de cette institution sont gérés de manière indépendante des sociétés du groupe. Cette fondation est considérée au regard d'IAS 19 comme une fondation à primauté des prestations. Les engagements du groupe en résultant ainsi que la charge de prévoyance sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées. Les engagements sont évalués chaque année par un actuaire agréé.

L'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé comme dette ou actif au bilan, en tenant compte des écarts actuariels cumulés non encore comptabilisés au compte de résultat. Cependant, un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le groupe. Si un tel excédent d'actifs n'est pas disponible ou ne représente pas d'avantages économiques futurs, il n'est pas comptabilisé au bilan mais est indiqué dans les notes.

Des écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs du régime à primauté des prestations. Ces écarts sont comptabilisés au compte de résultat pour la partie excédant les 10% du plus élevé de la valeur actualisée de l'obligation ou de la juste valeur des actifs à la fin de l'exercice précédent, cette partie excédentaire étant imputée en fonction de la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel du régime concerné. Les écarts actuariels non encore comptabilisés au compte de résultat sont pris en compte au bilan.

La charge de prévoyance comptabilisée au compte de résultat pour ce régime à primauté des prestations comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût financier, le rendement attendu des actifs ainsi que les écarts actuariels, dans la mesure où ces derniers sont comptabilisés au compte de résultat.

Actifs et passifs éventuels

Les actifs et passifs éventuels sont des droits et des engagements possibles qui résultent d'événements passés et dont l'existence sera confirmée uniquement par la survenance ou la non-occurrence d'un ou de plusieurs événements futurs incertains sur lesquels le groupe n'a pas le contrôle total. Ces éléments sont présentés dans les notes.

Événements postérieurs à la clôture

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée lorsque des événements subséquents altèrent les montants relatifs aux situations existantes à la date de clôture. Ces ajustements ont lieu jusqu'à la date d'approbation des états financiers consolidés par le Conseil d'administration. Les autres événements ne modifiant pas l'état des actifs et passifs à la date de clôture sont présentés dans les notes.

1.6. Changement de présentation

L'information comparative présentée au titre de la période précédente pour le compte de résultat consolidé, le bilan consolidé ainsi que le tableau des flux de trésorerie consolidés ont été retraités conformément aux exigences d'IFRS afin d'une part, de corriger les erreurs de présentation qui figuraient dans le rapport annuel de l'exercice 2005, d'autre part, le groupe a également modifié en 2006 la structure de présentation du compte de résultat afin de l'harmoniser avec celle appliquée par le groupe dont il fait partie, Sitindustrie Spa en Italie. L'information comparative présentée comprend donc également les reclassifications liées à l'application de cette nouvelle structure.

Les erreurs de présentation qui figuraient dans le rapport annuel 2005 sont récapitulées ci-après :

IAS 1 Présentation des états financiers

IAS 1 interdit la présentation d'éléments de produits et de charges en tant qu'éléments extraordinaires, que ce soit dans le corps des états financiers ou dans les notes. Les éléments présentés comme tels dans le compte de résultat consolidé publié pour l'exercice 2005 ont été reclassés comme suit :

- Produits extraordinaires de KCHF 392 reclassés dans les autres produits d'exploitation
- Charges extraordinaires de KCHF 385 reclassées dans les autres charges d'exploitation

Un montant de KCHF 109 de produits d'immeubles qui était présenté après le résultat d'exploitation a également été reclassé dans les autres produits d'exploitation.

La variation des stocks de produits finis était comprise dans le chiffre d'affaires net pour un montant de KCHF 369. Celle-ci a été reclassée en diminution des charges de matières.

Les charges financières liées aux engagements de leasing étaient présentées dans les frais d'exploitation. Celles-ci ont été reclassées pour KCHF 53 dans les charges financières.

IAS 1 requiert également que les actifs et passifs d'impôts exigibles sur le résultat soient présentés distinctement à l'actif et au passif du bilan. Ces éléments figuraient dans les comptes de régularisation et ils ont été reclassés à raison de KCHF 104 à titre d'impôts à récupérer sur le résultat et de KCHF 70 à titre d'impôts à payer sur le résultat.

IAS 21 Effets des variations des cours des monnaies étrangères

IAS 21 exige que la valeur comptable des éléments monétaires en monnaies étrangères au bilan soit réévaluée au cours de change à la date de clôture et que les différences de change en résultant soient comptabilisées dans le compte de résultat. Au 31 décembre 2005, une provision pour perte de change de KCHF 105 relative à la réévaluation des éléments monétaires en monnaies étrangères selon IAS 21 figurait dans les provisions. Ce montant a été reclassé en diminution de la valeur comptable des éléments monétaires en monnaies étrangères au bilan, à savoir: Liquidités et équivalents de liquidités KCHF 65 et Créances clients KCHF 40.

IAS 11 Contrats de construction

IAS 11 exige la présentation au bilan du montant brut dû par les clients pour les travaux du contrat en tant qu'actif et du montant brut dû aux clients pour les travaux du contrat en tant que passif. Le montant brut correspond aux coûts encourus plus les profits comptabilisés, moins la somme des pertes comptabilisées et des facturations intermédiaires. Au 31 décembre 2005, le montant des avances reçues sur travaux en cours de KCHF 26'236 était présenté comme élément distinct au passif. Ce montant a été reclassé selon IAS 11 en diminution des travaux en cours. Les travaux en cours présentant un solde négatif ont été séparés des travaux en cours présentant un solde positif et un montant de KCHF 1'005 a été reclassé au passif dans les engagements à court terme.

IAS 12 Impôts sur le résultat

IAS 12 traite exclusivement des impôts sur le résultat et à ce titre les impôts sur le capital ne font pas partie de la charge fiscale présentée dans le compte de résultat. Un montant de KCHF 87 d'impôts sur le capital figurait en 2005 dans la charge d'impôts sur le résultat. Ce montant a été reclassé dans les autres charges d'exploitation.

IAS 7 Tableau des flux de trésorerie

IAS 7 exige la présentation des flux de trésorerie classés en activités opérationnelles, d'investissement et de financement, ainsi que la présentation séparée des intérêts perçus ou versés, des impôts sur le résultat payés ainsi que l'effet des variations des cours de change sur les liquidités et équivalents de liquidités. Les transactions sans contrepartie de trésorerie, telles que l'acquisition d'actifs par contrats de location financement doivent être exclues du tableau des flux de trésorerie. De même, dans les flux liés aux activités d'investissement, le résultat sur vente d'immobilisations doit être inclus dans le produit de la vente. Ces éléments n'ayant pas été pris en compte de façon adéquate dans le tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2005, ce dernier a été retraité conformément aux exigences d'IAS 7. Les impacts de ce retraitement sur les activités opérationnelles est de KCHF -423, de KCHF 1'323 sur les activités d'investissement et de KCHF - 931 sur les activités de financement.

Autres informations

La présentation des états financiers 2006 tient compte d'améliorations importantes (y compris au comparatif 2005) sur les points suivants:

- IAS 14 Information sectorielle
- IAS 19 Avantages au personnel

- IAS 24 Informations relatives aux parties liées
- IAS 32 Instruments financiers
- IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels

Ces corrections n'ont eu aucun impact sur le bilan et le compte de résultat.

1.7 Modifications des normes IFRS susceptibles d'affecter le groupe après le 31.12.2006

Les nouvelles normes, amendements aux normes et interprétations suivants ont été publiés mais ne sont pas applicables pour l'exercice 2006 et n'ont pas été adoptés de façon anticipée.

IFRS 7 – Informations à fournir sur les instruments financiers & IAS 1 – Amendements relatifs aux informations sur le capital

Suivant l'adoption d'IFRS 7, le groupe devra présenter des informations additionnelles concernant ses instruments financiers, leur importance, la nature et l'ampleur des risques qu'ils génèrent. De plus, l'adoption de l'amendement à IAS 1 nécessitera de fournir des informations qualitatives et quantitatives sur la manière dont l'entreprise gère son capital. Il n'y aura pas d'impact sur le résultat et l'actif net publiés. Le groupe appliquera IFRS 7 et l'amendement à IAS 1 à partir du 1^{er} janvier 2007.

IFRIC 7 – Application de l'approche du retraitement dans le cadre d'IAS 29

Cette interprétation n'est pas applicable au groupe.

IFRIC 8 – Champ d'application d'IFRS 2

Cette interprétation n'est pas applicable au groupe.

IFRIC 9 – Réexamen des dérivés incorporés

Cette interprétation n'est pas applicable au groupe.

2. Information sectorielle

L'information sectorielle reflète la structure opérationnelle du groupe. Le premier niveau d'information sectorielle correspond aux secteurs d'activités car les risques et la rentabilité du groupe sont principalement affectés par les différences entre les produits et les services fournis. L'information de second niveau correspond aux secteurs géographiques.

L'organisation opérationnelle du groupe est basée sur les principaux secteurs d'activités suivants:

- **Constructions métalliques (CM)** – réalisation de gammes complètes d'ouvrages métalliques
- **Tubes soudés (TS)** – fabrication de tubes en inox par profilage et soudage destinés aux équipements et échangeurs de chaleur des secteurs d'industrie chimique, alimentaire et pétrochimique.
- **Tubes étirés (TE)** – fabrication de tubes en inox étirés de haute précision destinés à l'industrie automobile, aux appareils et instruments pneumatiques, hydrauliques et électromagnétiques ainsi que dans la construction de machines-outils.

Il n'existe pas de ventes ou autres transactions entre les secteurs d'activités constructions métalliques et tubes inox. Les transactions inter-secteurs concernent exclusivement des prestations entre le secteur constructions métalliques et Efimex, qui figurent dans «autres et non alloué».

Les secteurs géographiques du groupe sont basés sur la localisation des actifs. Le chiffre d’affaires est présenté selon la localisation géographique des clients.

Les résultats des secteurs d’activités comprennent tous les produits et les charges qui peuvent être directement attribués aux secteurs.

Les actifs sectoriels comprennent les créances clients, les stocks, les travaux en cours actifs, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles.

Les passifs sectoriels comprennent les travaux en cours passifs, les engagements de leasing ainsi que les provisions.

2.1. Résultats par secteurs d’activités

En KCHF par secteurs d'activités

2006	Constructions métalliques (CM)	Tubes soudés (TS)	Tubes étirés (TE)	Autres et non alloué	Elimination	Total
Chiffre d'affaires net	37'527	33'417	26'743	171	(288)	97'570
Autres produits d'exploitation	80	72	1	325	-	478
Total des produits d'exploitation	37'607	33'489	26'744	496	(288)	98'048
Matières premières, matières auxiliaires et approvisionnement	(12'335)	(22'984)	(14'991)	-	-	(50'310)
Services, jouissance de biens de tiers	(12'595)	(2'647)	(1'982)	(241)	288	(17'177)
Frais de personnel	(13'269)	(5'155)	(6'921)	(37)	-	(25'382)
Autres charges d'exploitation	(86)	(63)	(70)	-	-	(219)
Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)	(678)	2'640	2'780	218	-	4'960
Amortissements	(1'319)	(679)	(670)	-	-	(2'668)
Résultat opérationnel (EBIT)	(1'997)	1'961	2'110	218	-	2'292
Charges financières	(93)			(656)		(749)
Produits financiers				664		664
Résultat avant impôts	(2'090)	1'961	2'110	226	-	2'207
Impôts sur le bénéfice				(455)		(455)
Résultat net de l'exercice	(2'090)	1'961	2'110	(229)	-	1'752

En KCHF par secteurs d'activités

2005 Retraité	Constructions métalliques (CM)	Tubes soudés (TS)	Tubes étirés (TE)	Autres et non alloué	Elimination	Total
Chiffre d'affaires net	41'551	26'020	21'836	30	(24)	89'413
Autres produits d'exploitation	156	155	122	524	-	957
Total des produits d'exploitation	41'707	26'175	21'958	554	(24)	90'370
Matières premières, matières auxiliaires et approvisionnement	(15'243)	(17'653)	(11'423)	21	24	(44'274)
Services, jouissance de biens de tiers	(10'139)	(2'532)	(1'791)	(110)	-	(14'572)
Frais de personnel	(13'441)	(4'968)	(6'580)	-	-	(24'989)
Autres charges d'exploitation	(282)	(44)	(57)	(472)	-	(855)
Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)	2'602	978	2'107	(7)	-	5'680
Amortissements	(1'223)	(739)	(620)	(90)	-	(2'672)
Résultat opérationnel (EBIT)	1'379	239	1'487	(97)	-	3'008
Charges financières	(53)			(477)		(530)
Produits financiers				334		334
Résultat avant impôts	1'326	239	1'487	(240)	-	2'812
Impôts sur le bénéfice				(711)		(711)
Résultat net de l'exercice	1'326	239	1'487	(951)	-	2'101

2.2. Actifs et passifs par secteurs d’activités

En KCHF par secteurs d'activités

Au 31.12.2006	Constructions métalliques (CM)	Tubes soudés (TS)	Tubes étirés (TE)	Autres et non alloué	Total
Total des actifs	28'201	17'369	15'295	9'869	70'734
Total des engagements à court et long terme	4'022	1'843	111	28'326	34'302
Investissements :					
– Immobilisations corporelles	1'270	207	172	-	1'648
– Immobilisations incorporelles	62	54	51	-	167
Total des investissements	1'332	261	223	-	1'815
Dont investissement en leasing	780	-	-	-	780

En KCHF par secteurs d'activités

Au 31.12.2005 Retraité	Constructions métalliques (CM)	Tubes soudés (TS)	Tubes étirés (TE)	Autres et non alloué	Total
Total des actifs	33'073	12'833	13'591	5'051	64'548
Total des engagements à court et long terme	2'680	366	345	25'775	29'166
Investissements :					
– Immobilisations corporelles	1'661	500	865	-	3'027
– Immobilisations incorporelles	64	62	62	-	188
Total des investissements	1'725	562	927	-	3'215
Dont investissement en leasing	1'018	-	-	-	1'018

2.3. Informations par secteurs géographiques

En KCHF par secteurs géographiques	2006			2005		
	Chiffre d'affaires net	Total des actifs	Investis- sements	Chiffre d'affaires net	Total des actifs	Investis- sements
Suisse	49'519	70'734	1'815	59'743	64'548	3'215
Allemagne	18'396			11'913		
Italie	7'730			6'814		
France	7'676			4'549		
Japon	5'069			-		
Autres	9'180			6'394		
Total	97'570	70'734	1'815	89'413	64'548	3'215

3. Chiffre d'affaires net

En KCHF	2006	Retraité 2005
Ventes de biens	97'333	89'225
Prestations de service	237	188
Total chiffre d'affaires net	97'570	89'413

4. Autres produits d'exploitation

En KCHF	2006	Retraité 2005
Propres prestations activées	80	154
Plus-value sur cession bâtiment de Bex (Efimex)	-	393
Revenus / location bâtiment de Bex (Efimex)	-	109
Remboursement de tiers	-	152
Dissolution de provision	325	-
Autres produits	73	149
Total autres produits d'exploitation	478	957

La dissolution de provision d'un montant de KCHF 325 se rapporte à la cédule hypothécaire sur le bâtiment de Bex qui n'avait pu être remise lors de la vente effectuée à fin 2005. Ce document a été retrouvé en 2006, et la procédure en annulation lancée par le tribunal d'arrondissement de l'est Vaudois a été stoppée.

5. Matières et approvisionnement

En KCHF	2006	Retraité 2005
Matières premières, approvisionnement	47'347	41'475
Variation de stocks de produits en cours	(361)	(410)
Consommables	2'606	2'428
Pièces de rechange	657	719
Matériels informatiques	61	62
Total matières et approvisionnement	50'310	44'274

6. Services, jouissance de biens de tiers

En KCHF	2006	Retraité 2005
Sous-traitance	8'820	6'247
Frais de transport	2'434	2'328
Energies	2'117	1'963
Entretien & maintenance	737	588
Frais industriels	250	267
Frais généraux	1'878	1'871
Sous-total services	16'236	13'264
Locations d'installations et machines d'exploitation	941	1'308
Sous-total jouissance de biens de tiers	941	1'308
Total services, jouissance de biens de tiers	17'177	14'572

7. Frais de personnel**En KCHF****2006****2005**

Salaires et appointements	16'982	16'200
Charges sociales	3'118	3'108
Personnel temporaire	4'801	5'288
Autres charges du personnel	481	393

Total frais du personnel	25'382	24'989
---------------------------------	---------------	---------------

Effectifs moyens**2006****2005**

Unité Constructions Métalliques	122	120
Unité Tubes Inox	129	120

Total effectifs moyens	251	240
-------------------------------	------------	------------

8. Autres charges d'exploitation**En KCHF****2006****Retraité
2005**

Impôts divers, taxes et pénalités	150	254
Publication, abonnement, documentation	69	62
Attribution nette aux provisions pour risques et charges	-	539

Total autres charges d'exploitation	219	855
--	------------	------------

L'attribution nette aux provisions pour risques et charges de KCHF 539 en 2005 comprend l'attribution de KCHF 325 effectuée dans le cadre de la vente du bâtiment de Bex (Note 4), ainsi qu'une attribution de KCHF 362 sur deux affaires en cours.

9. Charges et produits financiers**En KCHF****2006****Retraité
2005**

Intérêts sur dettes financières	330	225
Intérêts sur financement leasing	93	53
Commissions et frais bancaires	125	95
Pertes de change réalisées	201	157

Total charges financières	749	530
----------------------------------	------------	------------

Intérêts sur liquidités	34	33
Intérêts sur créances	64	99
Gains de change réalisés	284	193
Gains de change non réalisés	282	9

Total produits financiers	664	334
----------------------------------	------------	------------

10. Impôts sur le résultat**En KCHF****2006****Retraité
2005**

Impôts courants	155	287
Impôts différés	300	424

Impôts sur le bénéfice	455	711
-------------------------------	------------	------------

En KCHF**2006****Retraité
2005****Composants des impôts courants**

Impôts concernant l'exercice	240	287
Impôts concernant des exercices antérieurs	(85)	-

Impôts courants	155	287
------------------------	------------	------------

En KCHF**2006****2005****Composants des impôts différés**

Clients	54	-
Autres créances	-	(28)
Stocks	183	62
Travaux en cours	(237)	86
Immobilisations corporelles	315	261
Immobilisations incorporelles	(8)	43
Autres créanciers	(7)	-

Impôts différés	300	424
------------------------	------------	------------

En KCHF**2006****Retraité
2005****Explication de charge d'impôts**

Taux d'imposition moyen du groupe	24.5%	25.3%
-----------------------------------	-------	-------

Résultat avant impôts	2'207	2'812
-----------------------	-------	-------

Impôts sur le bénéfice au taux moyen du groupe	540	711
Impôts courants concernant des exercices antérieurs	(85)	-

Impôts sur le bénéfice au taux effectif	455	711
--	------------	------------

En KCHF	31.12.2006	31.12.2005
Composants des impôts différés au passif du bilan		
Clients	270	216
Stocks	752	569
Travaux en cours	843	1'080
Immobilisations corporelles	863	548
Immobilisations incorporelles	90	98
Autres créanciers	41	48
Provisions	426	426
Provision pour impôts différés	3'285	2'985

Aucun impôt différé passif n’a été reconnu sur les bénéfices de la filiale Efimex car le groupe contrôle la politique de distribution de dividendes de cette dernière et aucun versement de dividende n’est envisagé dans un avenir proche.

11. Dividendes payés et proposés

La société verse un seul dividende annuel. Le 21 avril 2006, l’assemblée générale ordinaire de Zwahlen & Mayr SA a approuvé la proposition du conseil d’administration de verser un dividende de CHF 10.00 par action, soit CHF 702'000.00 (2005: dividende de CHF 10.00 par action, soit CHF 702'000). Le dividende a été mis en paiement le 26 avril 2006. Lors de l’assemblée générale ordinaire du 27 avril 2007, il sera proposé de verser un dividende de CHF 10.00 par action, soit CHF 702'000.00 concernant l’exercice 2006.

12. Liquidités et équivalents de liquidités

En KCHF	31.12.2006	Retraité 31.12.2005
Banques	7'044	2'389
Dépôt à court terme	-	463
Comptes courant postal	75	47
Caisse	7	6
Total liquidités et équivalents de liquidités	7'126	2'905

13. Créances clients

En KCHF	31.12.2006	Retraité 31.12.2005
Clients	15'502	12'005
Provisions pour créances douteuses	(343)	(399)
Clients, parties liées	451	142
Total créances clients	15'610	11'748

14. Stocks

En KCHF	31.12.2006	31.12.2005
Matières premières, approvisionnements	9'279	6'974
Provision pour dépréciation de stock	(622)	(789)
Produits en cours	1'462	1'474
Produits finis	1'996	1'623
Total stocks	12'115	9'282

15. Travaux en cours

En KCHF	31.12.2006	Retraité 31.12.2005
Travaux en cours sur commandes	55'858	43'277
Facturation partielle	(11'700)	(5'725)
Avances reçues sur travaux en cours	(38'596)	(26'236)
Total travaux en cours	5'562	11'316
Montants présentés au bilan :		
Travaux en cours actifs	7'947	12'321
Travaux en cours passifs	(2'385)	(1'005)
	5'562	11'316
Montant des produits comptabilisés durant l'exercice	37'527	41'551

Le groupe est actuellement en procédure d’arbitrage sur une affaire en cours. L’objet du litige est une revendication de facturation complémentaire par Zwahlen & Mayr pour 2 millions d’euro. Cette revendication n’a pas été considérée dans l’évaluation de l’affaire.

L’issue de cette procédure devrait intervenir d’ici à fin juin 2007. Les risques liés à cette affaire ont été intégralement pris en considération dans les travaux en cours. Le résultat de cette affaire s’élève ainsi à KCHF - 1'300.

Le groupe est raisonnablement optimiste quant à l'issue de ce contentieux. Toutefois, le montant pouvant être récupéré est difficilement estimable.

16. Immobilisations corporelles

	Au 31.12.2006						
En KCHF	Terrains et immeubles	Terrains et immeuble de placement	Installations techniques et équipements	Outillages industriels et commercial	Autres immobili- sations	Immobili- sations en cours	Total
Valeur d'acquisition							
Etat au 01.01.2006	29'822	-	23'488	3'217	2'282	45	58'854
Acquisitions (*)	226	-	1'130	144	109	39	1'648
Cessions	-	-	(160)	(7)	(4)	-	(171)
Reclassements	-	-	36	-	-	(45)	(9)
Etat au 31.12.2006	30'048	-	24'494	3'354	2'387	39	60'322
Amortissements							
Etat au 01.01.2006	12'077	-	17'260	2'816	1'614	-	33'767
Amortissements	884	-	1'025	166	262	-	2'337
Cessions	-	-	(159)	(6)	(4)	-	(169)
Etat au 31.12.2006	12'961	-	18'126	2'976	1'872	-	35'935
Total net	17'087	-	6'368	378	515	39	24'387
<i>(*) Dont acquisition en leasing</i>	-	-	780	-	-	-	780
<i>Valeur d'assurance incendie</i>	30'759	-	21'990	-	-	-	52'749

Au 31.12.2005							
En KCHF	Terrains et immeubles	Terrains et immeuble de placement	Installations techniques et équipements	Outillages industriels et commercial	Autres immobili- sations	Immobili- sations en cours	Total
Valeur d'acquisition							
Etat au 01.01.2005	29'673	2'082	20'948	2'988	2'063	338	58'092
Acquisitions (*)	163	-	2'377	229	223	35	3'027
Cessions	(14)	(2'082)	(158)	-	(4)	-	(2'258)
Reclassements	-	-	321	-	-	(328)	(7)
Etat au 31.12.2005	29'822	-	23'488	3'217	2'282	45	58'854
Amortissements							
Etat au 01.01.2005	11'209	602	16'488	2'650	1'354	-	32'303
Amortissements	882	90	930	166	264	-	2'332
Cessions	(14)	(692)	(158)	-	(4)	-	(868)
Etat au 31.12.2005	12'077	-	17'260	2'816	1'614	-	33'767
Total net	17'745	-	6'228	401	668	45	25'087
(*) Dont acquisition en leasing							
Valeur d'assurance incendie	30'759	-	21'990	-	-	-	52'749

Les valeurs comptables nettes des immobilisations corporelles en leasing sont de KCHF 1'648 au 31.12.2006 et de KCHF 1'708 au 31.12.2005.

17. Immobilisations incorporelles

Au 31.12.2006					
En KCHF	Frais de développement	Droits de brevets	Licences et dévelop- pement informatique	Immobilisations en cours	Total
Valeur d'acquisition					
Etat au 01.01.2006	181	133	2'232	37	2'584
Acquisitions	7	-	157	3	167
Cessions	-	-	-	-	-
Reclassements	-	-	9	-	9
Etat au 31.12.2006	188	133	2'398	40	2'759
Amortissements					
Etat au 01.01.2006	66	56	1'500	-	1'622
Amortissements	65	27	239	-	331
Cessions	-	-	-	-	-
Etat au 31.12.2006	131	83	1'739	-	1'953
Total net	57	50	659	40	806

Au 31.12.2005					
En KCHF	Frais de développement	Droits de brevets	Licences et dévelop- pement informatique	Immobilisations en cours	Total
Valeur d'acquisition					
Etat au 01.01.2005	153	133	2'102	-	2'388
Acquisitions	21	-	130	37	188
Cessions	-	-	-	-	-
Reclassements	7	-	-	-	7
Etat au 31.12.2005	181	133	2'232	37	2'583
Amortissements					
Etat au 01.01.2005	35	29	1'218	-	1'282
Amortissements	31	27	282	-	340
Cessions	-	-	-	-	-
Etat au 31.12.2005	66	56	1'500	-	1'622
Total net	115	77	732	37	961

Les frais de développement représentent essentiellement des coûts inhérents à la mise en œuvre du concept de sécurité au travail selon la MSST (Médecins et autres spécialistes pour la sécurité au travail).

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges durant l’année ne sont pas significatifs.

18. Dettes financières

En KCHF

	Taux effectif	Échéance	31.12.2006	31.12.2005
Dettes à court terme				
Découverts bancaires	4,7%	A vue	940	177
Avance à terme fixe	2,9%	1.2.2007	3'000	2'000
Avance à terme fixe	3,0%	9.2.2007	3'000	3'000
Avance à terme fixe	2,5%	15.2.2007	6'000	6'000
Avance à terme fixe	2,8%	26.1.2007	3'000	3'000
Engagements de leasing	2.3%	2007	600	738
			16'540	14'915
Dettes à long terme				
Engagements de leasing	2.5%	2008-2010	1'096	1'028
			1'096	1'028
Total			17'636	15'943

Les mouvements des dettes financières sont analysés comme suit:

	2006 KCHF	2005 KCHF
Etat au 1 ^{er} janvier	15'943	10'594
Augmentation des dettes	2'543	7'058
Remboursement des dettes	(850)	(1'709)
Etat au 31 décembre	17'636	15'943

Les avances à terme fixe sont utilisées dans le cadre du financement d'exploitation. Elles permettent de faire face au besoin en fonds de roulement. Principalement négociées à court terme, les A.T.F offrent un niveau de flexibilité dans la gestion de trésorerie.

Au 31.12.2006 les limites de crédits accordées par les établissements financiers sont de KCHF 19'000 pour une utilisation de KCHF 15'000.

La juste-valeur des avances à terme fixe est équivalente à leur valeur comptable.

19. Provisions

En KCHF

	31.12.2006 Provision pour litiges et risques produits	Retraité 31.12.2005 Provision pour litiges et risques produits
Etat au 1 ^{er} janvier	996	457
Constitution	-	799
Utilisation	(135)	-
Dissolution	(687)	(260)
Etat net au 31 décembre	174	996

Les provisions au 31.12.2006 représentent des risques pour des litiges relatifs à des travaux effectués (construction métallique) pour un montant de KCHF 134 ainsi que des contestations sur du matériel livré à des clients tubes inox pour KCHF 40. Ces cas seront résolus dans le courant de l'exercice 2007.

La dissolution de provisions enregistrée en 2006 se rapporte d'une part à une dissolution de KCHF 325 relative à la cédule hypothécaire sur le bâtiment de Bex qui a été retrouvée en 2006 (Note 4). D'autre part, une revue des estimations des provisions pour litiges créées en 2005 a engendré une réévaluation à la baisse de ces provisions pour KCHF 362.

20. Prévoyance en faveur du personnel

	31.12.2006	31.12.2005
Principales hypothèses actuarielles		
Taux d'actualisation	3.00%	3.00%
Augmentation future des salaires	1.50%	1.50%
Augmentation future des rentes	0.00%	0.00%
Rendement à long terme attendu des actifs du régime	4.50%	4.50%
Durée active résiduelle moyenne des employés (en années)	8.5	8.6

Les taux de rendement attendus par catégorie d'actifs sont déterminés par référence aux indices boursiers relevant. Le taux de rendement attendu global de 4.5% pour 2006 (2005: 4.5%) est obtenu par pondération des taux par catégorie en fonction de leur poids dans le total des investissements du portefeuille.

Charge de prévoyance comptabilisée dans les frais de personnel En KCHF	2006	2005
Coût des services rendus	933	947
Coût financier	606	559
Rendement attendu des actifs du régime	(1'013)	(947)
Pertes / (gains) actuariels comptabilisés (§ 92f.)	-	-
Pertes / (gains) actuariels comptabilisés (§ 58A)	-	-
Effet de la limitation § 58 (b)	560	488
Coût net de la prévoyance du groupe	1'086	1'047
Rendement effectif des actifs du régime	941	1'868

Engagement de prévoyance comptabilisé au bilan En KCHF	31.12.2006	31.12.2005
Valeur actualisée des engagements de prévoyance	23'622	21'125
Juste valeur des actifs du régime	(23'193)	(22'783)
(Excédent) / Insuffisance d'actifs	429	(1'658)
(Profit) / perte actuariels non comptabilisés	(1'548)	1'099
Montants non comptabilisés selon § 58 (b)	1'119	559
(Excédent) / Insuffisance d'actifs comptabilisé	-	-

Réconciliation des engagements de prévoyance En KCHF	31.12.2006	31.12.2005
Valeur actualisée de l'obligation au début de l'exercice	21'125	21'111
Coût financier	606	559
Coût des services rendus	933	947
Cotisations des participants au régime	758	738
Prestations servies	(1'863)	(1'560)
Primes d'assurance nettes et charges	(512)	(492)
(Profit) / perte actuariel	2'575	(178)
Valeur actualisée de l'obligation en fin d'exercice	23'622	21'125

Réconciliation des actifs du régime En KCHF	31.12.2006	31.12.2005
Juste valeur des actifs du régime au début de l'exercice	22'783	21'182
Rendement attendu des actifs	1'013	947
Cotisations de l'employeur	1'086	1'047
Cotisations des participants au régime	758	738
Prestations servies	(1'863)	(1'560)
Primes d'assurance nettes et charges	(512)	(492)
Profit / (perte) actuariel	(72)	921
Juste valeur des actifs du régime en fin d'exercice	23'193	22'783

Composants de l'actif du régime	31.12.2006	31.12.2005
Liquidités	1.6%	0.1%
Obligations	52.0%	56.1%
Actions	27.0%	24.7%
Placements alternatifs	9.4%	9.0%
Immobilier	10.0%	10.1%
Total	100.0%	100.0%

Montants pour l'exercice en cours et l'exercice précédent En KCHF	31.12.2006	31.12.2005
Valeur actualisée de l'obligation	(23'622)	(21'125)
Actifs du régime	23'193	22'783
Excédent / (Insuffisance)	(429)	1'658
Ajustements liés à l'expérience sur les engagements	(2'575)	178
Ajustements liés à l'expérience sur les actifs	(72)	921

Le groupe prévoit de verser des cotisations à hauteur de KCHF 1'904 à la fondation de prévoyance pour l'exercice 2007.

21. Capital-actions				
	Droit de vote ¹	31.12.2006	31.12.2005	
Actions au porteur				
Nombre d'actions au porteur, valeur nominale de CHF 200.00	57.26%	40'200	40'200	
En KCHF		8'040	8'040	
Sitindustrie Suisse SA	26.56%	18'645	13'325	
Cotubel SA, Belgique	7.58%	5'320	10'640	
Actions nominatives				
Nombre d'actions nominatives, valeur nominale de CHF 200.00	42.74%	30'000	30'000	
En KCHF		6'000	6'000	
Sitindustrie Suisse SA	35.61%	25'000	25'000	
Sanpaolo IMI International SA, Luxembourg	7.12%	5'000	5'000	
Valeur nominale totale du capital-actions		14'040	14'040	

¹ Toutes les actions au porteur et nominatives émises sont entièrement libérées.
Situation au 31 décembre 2006

22. Engagements

Engagements de leasing				
	31.12.2006		31.12.2005	
En KCHF	Paiements minimaux	Valeur actualisée	Paiements minimaux	Valeur actualisée
A un an	634	600	772	738
Entre un et cinq ans	1'136	1'096	1'056	1'028
Total des paiements minimaux	1'770	1'696	1'828	1'766
Moins montants correspondant aux intérêts	(74)		(62)	
Valeur actualisée des paiements minimaux	1'696	1'696	1'766	1'766

Les contrats de leasing prévoient généralement une option d'achat à l'échéance du leasing.

Cautionnements et garanties en faveur de tiers En KCHF	31.12.2006	31.12.2005
Garanties de bonne fin sur travaux Constructions métalliques	9'248	10'146
Garanties de bonne fin sur travaux Tubes inox	427	379
Total	9'675	10'525

Les garanties sont accordées par les banques au travers de garanties de restitution d'acompte ainsi que des garanties de bonne fin de travaux. Ces engagements sont donnés dans le cadre des marchés conclus avec nos clients construction métallique et tubes inox.

Actifs mis en gage
En KCHF

	31.12.2006	31.12.2005
Terrains et immeuble (valeur au bilan)	17'087	17'745
Constitution de gages	6'000	6'000
Utilisation de gages	6'000	6'000

Ces actifs ont été mis en gage en faveur des banques afin de garantir les dettes bancaires (Note 18). Ils sont matérialisés par deux cédules hypothécaires en 1^{er} rang enregistrées sous les n°212365 et 212366 respectivement de KCHF 4'200 et KCHF 1'800 sur les parcelles n° 1241 et n° 1224 sises à Aigle.

Passifs éventuels

Dans le cadre d'un litige avec un client sur une affaire de conduites forcées, une procédure d'arbitrage a été récemment initiée. A ce jour les revendications de Zwahlen & Mayr SA portent sur un montant de KCHF 900, celles de notre client sur un montant de KCHF 800. Le groupe estime qu'aucun impact financier négatif ne devrait résulter de cette procédure, ni en 2007 ni dans les années futures.

23. Gestion des risques financiers

Risque de taux d'intérêt

Zwahlen & Mayr n'a pas de politique de gestion dynamique de son risque de taux. En revanche, des opérations de couverture de taux peuvent être réalisées au cas par cas en fonction des opportunités du marché.

Les instruments qui peuvent être utilisés sont limités aux swaps de taux d'intérêt. Ils ont pour caractéristiques de n'être utilisés qu'à des fins de couverture, de n'être traités qu'avec des banques suisses de premier rang et de ne présenter aucun risque d'illiquidité en cas de retournement éventuel.

Une variation de 1% des taux d'intérêt à court terme entraînerait une variation nette de KCHF 124 des charges et produits d'intérêts.

Risque de monnaie étrangère

Zwahlen & Mayr est exposé au risque de change sur les opérations commerciales courantes. Dans la mesure du possible, les contrats facturés en devises donnent lieu à des dépenses dans la même devise.

Pour notre unité de production tubes inox, 95% des contrats sont en monnaies étrangères, principalement en euro. La matière première, qui représente entre 55% et 65% de la valeur de production, est achetée en euro. Ces positions nous permettent de considérer que le risque de change sur cette activité est faible. En effet, les dettes et les créances étant pour l'essentiel de même nature et de termes équivalents, une compensation est effectuée et seul le net fait l'objet d'une couverture dans le cadre d'une évolution défavorable des taux de change par rapport au franc Suisse.

En ce qui concerne notre unité construction métallique, pour la plupart des chantiers exécutés à l'étranger, la part des dépenses de sous-traitance et de fournitures en monnaie locale est moins importante que la part de dépenses en CHF.

Le tableau ci-dessous présente les soldes clients et fournisseurs en monnaie au 31.12.2006

	31.12.2006	
En KCHF	Clients	Fournisseurs
Positions en EUR	4'457	(1'666)
Positions en USD	74	(110)
Total positions en monnaies étrangères	4'531	(1'776)

Risque de crédit lié aux créances commerciales

Zwahlen & Mayr couvre jusqu'à 90% du risque sur l'ensemble des contrats liés à l'activité Tubes Inox par le biais d'un police d'assurance spécifique.

Nous considérons que le risque de défaillance des clients, susceptibles d'avoir un impact significatif sur notre situation financière et notre résultat est limité.

De plus, les clients sont généralement bien notés et bénéficient pour la plupart d'une capacité financière suffisante pour satisfaire leurs obligations contractuelles. En 2006, la direction financière a poursuivi la réduction des retards de paiement. Ses autres actions ont porté sur le contrôle des grands risques.

Le risque de crédit maximum correspond à la somme de tous les actifs financiers et il se décompose de la manière suivante :

En KCHF	31.12.2006	31.12.2005
Liquidités et équivalents de liquidités	7'126	2'905
Créances clients	15'159	11'606
Créances clients, parties liées	451	142
Autres créances	765	1'168
Autres créances, parties liées	-	98
Autres créances fiscales	1'239	719
Risque de crédit maximum	24'740	26'638

Le groupe n'est exposé à aucune concentration de risques.

Risque de liquidité

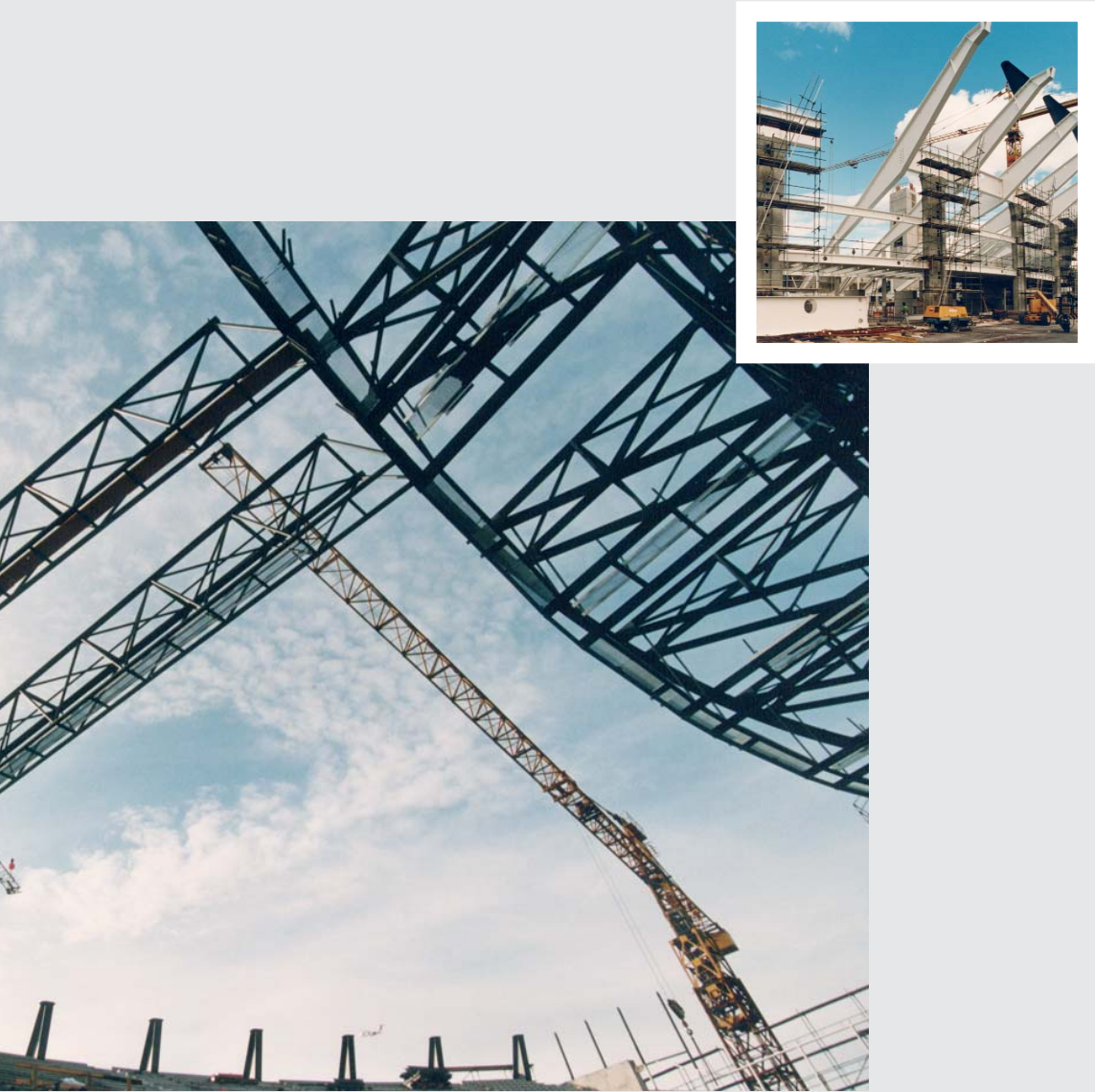
La Direction financière a pour mission d'assurer le financement et la liquidité du Groupe Zwahlen & Mayr au meilleur coût. Les niveaux des lignes de crédits confirmés et de trésorerie disponible sont fixés en fonction des prévisions de besoin de financement, assorties d'une marge de sécurité pour faire face aux aléas économiques.

Au 31 décembre 2006, la trésorerie nette s'élève à KCHF 7'126 auquel s'ajoutent les lignes bancaires à moyen et long terme confirmées et non utilisées. Zwahlen & Mayr n'est donc pas exposée à un risque de liquidité.

Risque de marché

Globalement Zwahlen & Mayr doit gérer les risques liés à la matière première, aussi bien au niveau de l'évolution des prix qu'au niveau des délais d'approvisionnements. Lorsque les conditions de marché deviennent tendues, Zwahlen & Mayr peut se retrouver en position de dépendance vis-à-vis de tiers.

Pour son unité de construction métallique, Zwahlen & Mayr doit gérer les risques liés à la nature de son activité : perturbations climatiques pouvant affecter les délais d'exécution, imprévisions, perturbations de l'exécution des contrats liés aux modifications du projet.



S’agissant des activités de conception, la société dispose de moyens importants en ingénierie et bureau d’études. Elle maintient la sélectivité dans le choix des projets et met en œuvre une politique d’assurance adéquate auprès d’assureurs de premier rang, lui permettant de maîtriser ses principaux risques.

Juste valeur
La valeur comptable des actifs et passifs financiers à court terme correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

24. Parties liées

<i>Filiale comprise dans le périmètre de consolidation</i>					
	Siège	Activité	en KCHF Capital social	31.12.2006 % Intérêts	31.12.2005 % Intérêts
Efimex SA	Genève	Sans activité	600	100	100

Zwahlen & Mayr SA est la société mère, elle-même détenue à 62.17% par le groupe Sitindustrie Spa en Italie.

Soldes au bilan avec les sociétés du groupe Sitindustrie
Les relations commerciales concernent exclusivement des filiales du Groupe Sitindustrie. Les transactions s’effectuent selon les conditions du marché, sans autres formes d’avantages.

En KCHF	31.12.2006	31.12.2005
Créances auprès de sociétés du groupe	451	240
– Sitindustrie Equipment	46	-
– Sitindustrie Spa	-	142
– Sitindustrie Suisse	-	98
– Sitindustrie Tubes & Pipes Foshan	405	-
Dettes envers des sociétés du groupe	(1'904)	(110)
– BSL T.R.	(13)	-
– Coventry Tubes	-	(97)
– Malgra'	(3)	(4)
– Sitai Inox	(1'719)	-
– Sitindustrie Spa	(145)	(9)
– Sitindustrie Equipement	(24)	-
– Sitindustrie Tubes Pipes Foshan	11	-
– Taltos	(11)	-
Transactions réalisées avec les sociétés du groupe Sitindustrie		
En KCHF	31.12.2006	31.12.2005
Ventes de biens et prestations de service	722	1'298
- BSL T.R.	17	-
- Sitai Inox	297	956
- Sitindustrie Spa	-	317
- Sitindustrie Suisse	20	25
- Sitindustrie Tubes Pipes Foshan	388	-

Achats de biens et services

- BSL Tubes & Raccords
- Coventry Tubes
- Malgra'
- Sitai Inox
- Sitindustrie AM
- Sitindustrie Spa
- Sitindustrie Tubes Pipes Foshan
- ZM CS

(22'243)

(68)

-

(3)

(21'160)

-

(465)

(547)

-

(17'277)

(77)

(17)

(4)

(16'797)

(6)

(376)

-

-

Produits financiers

- Sitindustrie Suisse

64

64

99

99

Rémunération des principaux dirigeants

En KCHF

31.12.2006

31.12.2005

Membres du conseil d'administration

Avantages à court terme

146

179

Membres de la direction

Avantages à court terme

1'427

1'436

Prévoyance professionnelle

130

129

Il n'existe aucun autre avantage à long terme.

25. Variations du fonds de roulement

En KCHF

31.12.2006

31.12.2005

(Augmentation)/Diminution des créances d'exploitation

(3'776)

(3'373)

(Augmentation)/Diminution des autres créances

(19)

(856)

(Augmentation)/Diminution des stocks

(2'666)

(1'205)

(Augmentation)/Diminution des travaux en cours

5'392

(5'664)

(Augmentation)/Diminution des correctifs d'actifs

(114)

459

Augmentation/(Diminution) des fournisseurs

2'213

1'160

Augmentation/(Diminution) des autres créanciers

486

29

Augmentation/(Diminution) des correctifs de passifs

(101)

-

Utilisation des provisions

(135)

-

Variations du fonds de roulement

1'280

(9'450)

26. Evénements après la date de clôture

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés le 30 mars 2007 par le conseil d'administration, lequel a autorisé la publication. Les comptes annuels consolidés sont néanmoins soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires du 27 avril 2007.

Entre le 31 décembre 2006 et le 30 mars 2007, il ne s'est produit aucun événement qui aurait nécessité une modification de la valeur des actifs et des passifs ou d'une indication dans ce rapport.



■ Ernst & Young SA
Place Chauderon 18
Case postale
CH-1002 Lausanne

■ Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de

Zwahlen et Mayr S.A., Aigle

Lausanne, le 3 avril 2007

Rapport du réviseur des comptes consolidés

En notre qualité de réviseur des comptes consolidés, nous avons vérifié les comptes consolidés (compte de résultat, bilan, tableau des flux de trésorerie, variation des fonds propres et annexes, pages 18 à 50) de Zwahlen et Mayr S.A. pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2006. Les comptes annuels de l'exercice précédent ont été vérifiés par un autre organe de révision. Celui-ci a délivré, dans son rapport du 2 mars 2006, une opinion d'audit sans réserve.

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses, ainsi que selon les International Standards on Auditing (ISA). Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les International Financial Reporting Standards et sont conformes à la loi suisse.

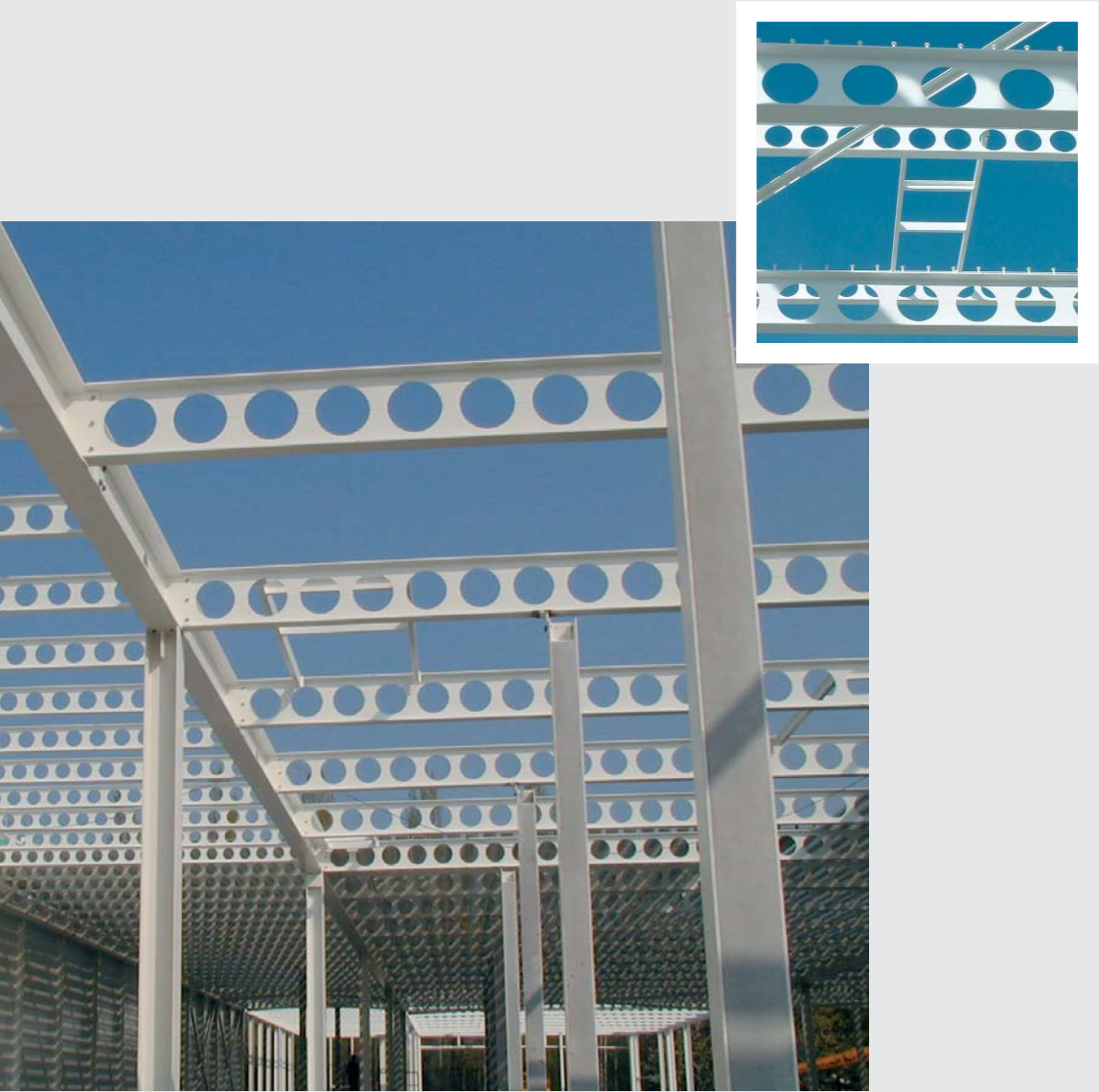
Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Mark Hawkins
Expert-comptable diplômé
(responsable du mandat)

Serge Clément
Expert-comptable diplômé

■ Succursales à Aarau, Baden, Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lucerne, Lugano, St-Gall, Zoug, Zurich.
■ Membre de la Chambre fiduciaire



Gouvernance d’entreprise

L’organisation et les principes de la comptabilité et du contrôle financier de Zwahlen & Mayr SA répondent aux exigences de la loi, aux recommandations du «Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d’entreprise», à la directive Corporate Governance (DCG) de la SWX Swiss Exchange entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2002 et révisée au 31 décembre 2006, ainsi qu’aux statuts de la société. Sauf mention spécifique, les informations données dans ce rapport reflètent la situation au 31.12.2006.

1. Structure du groupe et actionnariat

1.1 Structure du Groupe

Zwahlen & Mayr SA, dont le siège est à Aigle, regroupe une unité de production Constructions Métalliques et une unité de production Tubes Inox. Elle détient une participation de 100% dans la société Efimex SA, au capital action de 600’000 CHF, dont le siège social est à Genève. Pour des informations complémentaires sur la structure du groupe se reporter au point 2 Information sectorielle des états financiers consolidés.

Zwahlen & Mayr SA est cotée au SWX Swiss Exchange sous le code ISIN ZWM CH0002661731.

Au 31 décembre 2006, la capitalisation boursière de Zwahlen & Mayr SA s’élevait à 30’186’000 CHF. Au 6 mars 2007, la capitalisation boursière de Zwahlen & Mayr SA s’élevait à 28’080’000 CHF.

1.2 Actionnaires principaux

Au 31 décembre 2006, les actionnaires principaux de Zwahlen & Mayr SA étaient :

Nom	Actions détenues (nominatives)	Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA	25’000	35.61
Sanpaolo IMI International SA	5’000	7.12
Nom	Actions détenues (porteurs)	Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA	18645	26.55
Cotubel SA, Belgique	5320	7.58

Pour toutes les modifications sur la structure de notre actionnariat, vous voudrez bien vous référer aux publications de la SWX.

1.3 Participations croisées

Il n’existe aucune participation croisée.

2. Structure du capital

2.1 Capital émis et entièrement libéré

Le capital-actions émis de Zwahlen & Mayr SA s'élevait au 31 décembre 2006 à CHF 14'040'000.—. Il est entièrement libéré. Zwahlen et Mayr SA n'a pas émis d'option, ni d'emprunt convertible.

2.2 Indications spécifiques concernant le capital autorisé et conditionnel

Il n'y a pas de capital autorisé et conditionnel de l'émetteur.

2.3 Modification du capital

Zwahlen & Mayr SA n'a pas émis de capital autorisé ni conditionnel.

2.4 Actions et bons de participation

Le capital-actions de Zwahlen & Mayr SA est divisé en 70'200 actions d'une valeur nominale de CHF 200.— chacune, toutes entièrement libérées, dont 30'000 actions nominatives numérotées de 1 à 30'000 et 40'200 actions au porteur numérotées de 30'001 à 70'200.

Il n'existe pas de bon de participation.

Toutes les actions ont les mêmes droits sociaux et patrimoniaux. Chaque action donne une voix. Tout actionnaire a droit à une part proportionnelle résultant du bilan ou du produit de liquidation.

2.5 Bons de jouissance

Il n'existe pas de bons de jouissance.

2.6 Restrictions de transfert et inscription des actions nominatives

Toutes les cessions ou transmissions d'actions nominatives sont soumises à l'agrément préalable du conseil d'administration ; cette restriction vaut également pour la constitution d'un usufruit ou d'un gage. Le conseil d'administration peut refuser d'inscrire un acquéreur d'actions nominatives en tant qu'actionnaire à part entière, si le nombre d'actions qu'il détient dépasse 10% du total des actions nominatives inscrites au Registre des actionnaires. Le conseil d'administration peut également refuser l'inscription au Registre des actions si, sur sa demande, l'acquéreur n'a pas déclaré expressément avoir acquis les actions en son propre nom ou pour son propre compte.

Les titres nominatifs émis, actions ou certificats d'actions, mentionnent expressément que leur transfert et leur nantissement sont soumis à l'agrément du conseil d'administration, avec référence à l'article 5,7 des statuts énumérés ci-après :

«Les personnes morales et les sociétés de personnes ayant la capacité juridique qui sont regroupées entre elles par des liens en capital, en voix par le biais d'une direction unique ou sous forme analogue, ainsi que des personnes physiques ou morales ou des sociétés de personnes qui agissent de façon coordonnée en vue d'éluder les restrictions en matière d'inscription, sont considérées comme un seul acquéreur du point de vue de cette disposition».

2.7 Actions au porteur

Le transfert des actions au porteur de Zwahlen & Mayr SA s'effectue, soit par une écriture correspondante dans les livres de banques ou d'institutions dépositaires qui gardent les actions en dépôt, soit par le transfert de possession du certificat représentant l'action au porteur.

3. Conseil d'administration

L'organisation de Zwahlen & Mayr SA présentée ci-après a fait l'objet d'une révision entrée en vigueur le 1.01.2007. Elle tient compte de la structure particulière de la société, qui est constituée de deux unités de production distinctes, actives dans deux domaines industriels différents.

3.1 Membres du conseil d'administration

Philippe Pot

est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis juin 1995. Ingénieur civil et Dr ès sciences de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, il est également titulaire d'une maîtrise fédérale d'entrepreneur. Il a été directeur régional, puis directeur général jusqu'en 1994 du groupe de construction Zschokke SA, après avoir été, de 1974 à 1983, directeur pour la Suisse romande et membre de la direction du groupe Walo Bertschinger SA et, de 1963 à 1974, directeur général d'un groupe de construction actif dans les cantons de Vaud et du Valais. Actuellement, il est membre du Conseil d'administration de Losinger Construction SA, de PraderLosinger SA (président) et de Gunnebo (Suisse) SA. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Fausto Bocciolone

est administrateur et vice-président de Zwahlen & Mayr SA depuis 2002. Après avoir suivi le business de l'activité vannes du Groupe Sitindustrie et occupé le poste de directeur général, il devient en 1994 administrateur délégué de Valvometal Spa et assume la charge de responsable de la division Vannes & Installations. A partir de 1999, il coordonne avec l'appui du responsable, la stratégie des activités de la division métaux non ferreux. Président de Sitai Spa et du Groupe Sitindustrie depuis le 7 décembre 2001, il est membre du conseil d'administration de la plupart des sociétés du Groupe. De nationalité italienne, il réside en Italie.

Massimo Bocciolone

est administrateur de Zwahlen & Mayr depuis juin 2005. Après avoir travaillé deux années en Angleterre, il entame en 1983 une carrière au sein du Groupe Sitindustrie, en assumant d'abord le poste de responsable d'une unité opérative du secteur des tubes Inox. Il élargit ensuite son expérience dans ce domaine en y exerçant successivement d'autres fonctions importantes, pour assumer finalement la charge de responsable de la division inox, la plus importante du Groupe Sitindustrie. Il est également président et administrateur-délégué de plusieurs sociétés du Groupe Sitindustrie. De nationalité Italienne, il réside en Italie.

Jean–Claude Badoux (Dr et Dr hc)

est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis 1999. Il est président honoraire de l'EPFL. Il fait partie du conseil d'administration de la Société des éditions techniques universitaires à Zürich et a siégé au conseil d'administration du groupe Coop et de son bureau jusqu'à juin 2005, ainsi qu'à celui du CSEM (Centre suisse d'électronique et microtechnique) jusqu'à fin 2004. De plus, il exerce la fonction de Président de la Commission d'Honneur de la SIA à Zurich et il est membre du Conseil de l'Institut de la Propriété Intellectuelle (IPI) à Berne. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Bernard Dutoit

est administrateur de Zwahlen & Mayr depuis juin 1991. Il a été directeur administratif et financier de 1976 à 1988 de Schmalz SA, entreprise de construction, puis administrateur – délégué de cette société de 1988 à 1997, dont il a présidé le conseil d’administration de 1994 à 1997, date de la fusion de Schmalz SA avec les entreprises Preiswerk SA et Stuag SA sous la dénomination de Batigroup SA. Il est administrateur de ce groupe jusqu’en 1999. Actuellement il est président de la société Garage Parc Montreux Gare SA et de la société Ivoir-Suisse Abidjanaise de Granit en Côte d’Ivoire. Il est titulaire d’une licence de l’école des Hautes Etudes Commerciales de l’Université de Lausanne. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Bruno Eynard

est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis juin 2003. Il a commencé à travailler en 1955 au bureau de Zurich de l’Istituto Mobiliare Italiano pour devenir responsable des contrats de financements internationaux au siège à Rome. En 1968, il entre au Service Juridique de la Banque Européenne d’Investissement au Luxembourg pour prendre sa retraite en 1997 en tant que Directeur Général. Il a été nommé ensuite Administrateur – Directeur Général de la Société “Sanpaolo – IMI International”. Bruno Eynard est titulaire d’une Laurea in Giurisprudenza de l’Université de Urbino (Italie) et d’un Master of Comparative Law de New York University, NY, USA. De nationalité italienne, il réside au Luxembourg.

Giulio Mortara

est administrateur depuis 2005. Il est diplômé en ingénierie industrielle de l’université de Bologne. Pendant 30 ans, il s’est consacré à la gestion d’entreprises industrielles de diverses branches, en particulier dans la métallurgie (sidérurgie, machines outils, mécano-soudure). Par la suite, en tant que professionnel indépendant, il a continué à travailler comme consultant en gestion économique et financière d’entreprises de toutes dimensions. De nationalité Italienne, il réside en Italie.

Jean-Claude Rochat

est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis 1994. Ingénieur-physicien diplômé de l’École Polytechnique Fédérale de Lausanne et titulaire d’un master en recherche opérationnelle, il a travaillé comme chercheur et chargé de cours à l’EPFL. Directeur des finances de la Ville de Lausanne de 1978 à 1981, conseiller personnel du Président du Comité International Olympique de 1982 à 1994, il préside l’Organisme médico-social vaudois depuis 1995. Il est membre depuis 1978 du Parlement du Canton de Vaud, dont il a présidé la commission des finances de 1991 à 1997. Parallèlement à ces activités, il est administrateur de Servicard Suisse SA et président de diverses fondations. De nationalité Suisse, il réside en Suisse.

Aucun administrateur n’entretient de relations d’affaires privées avec Zwahlen & Mayr SA, exceptée la transaction mentionnée au point 5.7.

3.2 Autres activités et groupement d’intérêt

Ces points figurent dans les profils des membres du conseil d’administration (chiffre 3.1).

3.3 Interdépendances

Aucun administrateur n’est membre d’un conseil d’administration d’une autre société cotée en bourse, avec laquelle Zwahlen & Mayr SA entretient d’importantes relations d’affaires.

3.4 Election et durée du mandat

3.4.1 Procédure d’élection et limitations de la durée du mandat

Les membres du conseil d’administration de Zwahlen & Mayr SA sont élus globalement pour une année et sont rééligibles. La durée du mandat est de un an. La limite d’âge des membres du conseil est fixée à 75 ans.

3.4.2 Première élection et terme du mandat

Nom	Nationalité	Année de naissance	Titre	Membre depuis	Terme du mandat	Exécutif/ Non exécutif
Philippe Pot	CH	1934	Président	23.06.1995	2007	Non exécutif
Fausto Boccione	I	1970	Vice - Président	20.06.2003	2007	Non exécutif
Massimo Boccione	I	1961		17.06.2005	2007	Non exécutif
Jean-Claude Badoux	CH	1935		18.06.1999	2007	Non exécutif
Bernard Dutoit	CH	1941		28.06.1991	2007	Non exécutif
Bruno Eynard	I	1932		20.06.2003	2007	Non exécutif
Giulio Mortara	I	1936		17.06.2005	2007	Non exécutif
Jean-Claude Rochat	CH	1946	Secrétaire	23.06.1994	2007	Non exécutif

3.5 Organisation interne

3.5.1 Répartition des tâches au sein du conseil d’administration

Le président du conseil d’administration assure la direction du conseil dans l’intérêt de la société. Il veille à ce que la préparation, la délibération, la prise de décisions et l’exécution de celles-ci se déroulent correctement. Il est le garant de l’information des membres du conseil et veille, en collaboration avec la direction, à mettre à leur disposition en temps utile les documents nécessaires.

Outre les tâches inaliénables et intransmissibles décrites par la loi, le conseil d’administration définit les objectifs stratégiques et attribue les moyens humains et financiers pour les réaliser (voir également ch. 3.6. ci-après). Il examine régulièrement les règlements qu’il a édictés et les adapte en fonction des besoins.

Le conseil d’administration a institué trois comités du conseil : le comité exécutif, le comité d’audit et le comité de rémunération et nomination.

3.5.2 Composition, attributions et délimitation des compétences de tous les comités du conseil d’administration

Comité exécutif du conseil

La supervision de la gestion courante de la société est déléguée au comité exécutif du conseil d’administration formé de MM. Philippe Pot (président), Fausto Boccione et Giulio Mortara.

Le comité exécutif du conseil agit conformément aux directives du conseil d’administration et dans l’intérêt de la société. Il se tient régulièrement au courant de la marche des affaires, et contrôle le respect des budgets et l’application des procédures d’acquisition et de réalisation des affaires. Il s’assure que les risques significatifs de l’entreprise sont identifiés et maîtrisés.

Comité d'audit

Le comité d'audit est formé de MM. Jean-Claude Rochat, président, Bernard Dutoit et Massimo Bocciolone. Il bénéficie d'un accès sans restriction à tous les collaborateurs, documents, livres, archives et locaux de la société.

Le comité d'audit supervise les processus internes de reporting financier de la société, et évalue l'efficacité du système de contrôle interne (SCI) et de l'organe de révision externe. Il s'assure de l'indépendance de ce dernier et du suivi de ses recommandations par la direction. Il veille à la conformité de la comptabilité aux règles applicables en la matière et à la mise à disposition des directeurs des unités de production des informations financières indispensables à la conduite des affaires.

Il fournit au conseil d'administration des recommandations relatives à la présentation des comptes statutaires et consolidés à l'assemblée générale.

Comité de rémunération et de nomination

Le comité de rémunération et nomination est composé de MM. Philippe Pot (président), Fausto Bocciolone et Giulio Mortara.

Le comité de rémunération et de nomination supervise la politique de rémunération de la société. Il veille à ce que les rémunérations soient en ligne avec le niveau pratiqué par les entreprises de la branche et en rapport avec la contribution réelle au succès de l'entreprise, sans créer de fausses incitations. Il définit en particulier la rémunération des membres du conseil d'administration, de la direction et des membres des comités de direction des unités de production.

Il prépare la procédure soumettant à l'assemblée générale des actionnaires les propositions de nomination d'administrateurs, et présente au conseil d'administration les candidatures aux postes de direction, après avoir audité les candidats.

3.5.3 Méthode de travail du conseil d'administration et de ses comités

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que les intérêts de la société l'exigent, mais au moins quatre fois par an. La durée moyenne des séances est de 3 heures. L'ordre du jour et la documentation nécessaire sont envoyés avant les séances aux membres du conseil. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal. Les directeurs sont, dans la règle, invités à participer à tout ou partie des séances. En 2006, le conseil d'administration a tenu sept séances, sur convocation de son président.

Le comité exécutif du conseil se réunit au moins dix fois par an, mais plus souvent si la marche des affaires l'exige. Les directeurs sont régulièrement invités à participer aux séances avec voix consultative. Chaque séance d'une durée moyenne de 3 heures fait l'objet d'un procès-verbal envoyé à tous les membres du conseil pour leur information.

Le comité d'audit tient au minimum deux séances par année, sur la base des boucllements au 30 juin et au 31 décembre. Chaque séance d'une durée moyenne de 3 heures fait l'objet d'un procès-verbal envoyé à tous les membres du conseil pour leur information.

Le comité de rémunération et de nomination se réunit au moins deux fois par année, en janvier pour approuver les augmentations de salaire proposées par la direction, arrêter les salaires des directeurs et des membres des comités de direction, et en décembre pour préparer les propositions de nomination à présenter au conseil d'administration. Chaque séance d'une durée moyenne de 2 heures fait l'objet d'un procès-verbal envoyé à tous les membres du conseil pour leur information.

3.6 Compétences

Outre les attributions intransmissibles et inaliénables découlant de l'art. 716a CO, le conseil d'administration se réserve en particulier les compétences suivantes :

- définition de la stratégie, en particulier du développement de secteurs d'activité et de marchés nouveaux,
- création ou dissolution des succursales et des sociétés détenues directement ou indirectement par l'entreprise,
- modification du capital - actions des sociétés détenues directement ou indirectement,
- détermination des règles applicables à l'acquisition ou à la vente des actions de la société,
- approbation du budget annuel de la société, du budget consolidé, de leurs adaptations en cours d'année et des investissements non prévus au budget,
- approbation des comptes annuels soumis à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, et examen régulier des garanties financières et autres engagements hors bilan,
- détermination de la rémunération des membres du conseil d'administration, de la direction générale et des membres des comités de direction.

Le conseil d'administration a délégué la conduite opérationnelle des deux unités de production à deux directeurs respectifs, et la gestion de l'administration et des finances de l'ensemble de la société à un directeur administratif et financier, tous trois placés sous la haute surveillance du comité exécutif du conseil.

Chaque directeur d'unité porte seul la responsabilité de la conduite et de la gestion de son unité de production, le directeur administratif et financier celle de la gestion de son domaine de compétence. Celui-ci apporte en outre aux directeurs d'unité le soutien administratif et financier nécessaire à la bonne marche des unités de production (comptabilité industrielle, suivi des encaissements, disponibilité de trésorerie, étude du financement d'investissements, etc.).

3.7 Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la direction

Pour chaque séance ordinaire du conseil d'administration, la direction de la société établit à l'attention des administrateurs et leur fait parvenir avant la réunion un document présentant les éléments importants de la marche des affaires de chacune des deux unités de production (entrées de commandes, chiffres d'affaires, résultats arrêtés à la fin du mois précédent, état des investissements, comparaison avec le budget, mention des affaires déficitaires, des litiges et des risques, etc.), le compte de perte et profits et le bilan de la société, l'état de la trésorerie, les garanties et les engagements hors bilan, la gestion et la formation du personnel, et un rapport sur les systèmes QSE. Ces éléments sont présentés par les directeurs respectifs et, cas échéant, commentés par les membres du comité exécutif. Les administrateurs peuvent ainsi obtenir toutes les informations souhaitées et faire toutes propositions utiles à la bonne marche de la société.

4. Direction

4.1 Membres de la direction

Le conseil d’administration a délégué la conduite et la gestion de

- de l’unité Constructions Métalliques au directeur Jean-Pierre Garin,
- de l’unité Tubes Inox au directeur Eric Aigroz,
- de l’administration et des finances au directeur Eric Decroux.

Chacun des directeurs des unités de production est assisté dans sa tâche par un comité de direction, qu’il préside, et dont les membres ont voix consultative.

Les deux comités de direction sont composés comme suit:

Comité de direction de l’unité Constructions Métalliques

Nom	Nationalité	Année de naissance	Titre
Jean-Pierre Garin	CH	1944	Directeur de l’unité CM
René Ryser	CH	1941	Directeur adjoint CM
Eric Decroux	F	1960	Directeur adm. et financier
Patrick Jacques	CH	1963	Resp. de production
Stefan Walt	CH	1963	Resp. ventes & marketing

Jean-Pierre Garin

est directeur de l’unité Construction Métallique depuis juin 2001. Il préside à ce titre le comité de direction de l’unité. Titulaire d’un CFC de dessinateur en construction métallique, il est entré en 1970 dans la société, où il a occupé différentes fonctions opérationnelles en Suisse et à l’étranger, dont celle de responsable du secteur vente et marketing depuis janvier 1991, avec le titre de sous-directeur. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

René Ryser

est directeur-adjoint depuis juin 2001, responsable du secteur Conception & Développement. Ingénieur civil EPFL, il accède à ce poste après avoir occupé successivement les fonctions d’ingénieur, puis en 1990 d’ingénieur en chef au sein du bureau technique. Entré dans la société en 1971, il est de nationalité suisse et réside en Suisse.

Eric Decroux

est directeur administratif et financier depuis juillet 2000. Entré au service de l’entreprise en 1987 en qualité de comptable, il assume également la charge de contrôleur de gestion de la division Tubes Inox du Groupe Sitindustrie de 2000 à 2001, et depuis 2002, de la division Constructions Métalliques. Il est titulaire d’un diplôme d’étude comptable supérieur et d’une maîtrise en sciences économiques acquise à l’université de Grenoble II. De nationalité française, il réside en France.

Patrick Jacques

est chef de production, responsable de la fabrication et du montage, dès son arrivée dans la société en août 2001. Il est nommé fondé de pouvoir en janvier 2002. Auparavant, il a occupé pendant 11 ans la fonction de responsable du département serrurerie inox au sein de la SA du Four électrique à Delémont. Il possède un diplôme universitaire technologique dans le domaine du génie mécanique et productique. De nationalité française, il réside en Suisse.

Stefan Walt

est responsable du service Ventes & Marketing depuis janvier 2003, avec le titre de fondé de pouvoir depuis janvier 2002. Titulaire d’un diplôme d’ingénieur civil de l’EPFL, il est entré au service de la société en février 2001 en qualité d’ingénieur responsable d’affaires. Auparavant, il a occupé durant 13 ans la fonction d’ingénieur chef de projet dans les bureaux d’ingénieurs Boss à Renens, puis H. Ruppen à Monthey. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Comité de direction de l’unité Tubes Inox

Nom	Nationalité	Année de naissance	Titre
Eric Aigroz	CH	1957	Directeur de l’unité TI
Eric Decroux	F	1960	Directeur financier
David Auer	CH	1966	Directeur commercial
François Rappo	CH	1955	Responsable Q.S.E.

Eric Aigroz

est directeur de l’unité de production Tubes Inox depuis le 1^{er} juillet 2000. Titulaire d’un diplôme d’ingénieur ETS en mécanique, il est entré au service de la société en février 1985. Il a d’abord occupé la fonction de responsable de production d’Efimex SA, filiale à 100 % de Zwahlen & Mayr SA, puis dès 1994 de responsable de production du secteur tubes soudés de l’unité de production Tubes Inox. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

David Auer

est directeur commercial depuis janvier 2001. Titulaire d’un CFC d’employé de commerce, il est entré au service de la société en novembre 1998 comme chef de vente. Fondé de pouvoir depuis juillet 2000, il assume la tâche de responsable commercial de l’unité Tubes Inox. Avant son entrée dans la société, il a été chef de vente chez Rüegger SA à Crissier. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

François Rappo

est responsable des systèmes qualité, sécurité et environnement de Zwahlen & Mayr SA depuis janvier 2002. Titulaire d’un CFC de constructeur, il est entré dans la société en novembre 1992 comme chef d’atelier d’Efimex SA, filiale à 100% de Zwahlen & Mayr SA. Il devient responsable en 1996 de l’assurance qualité de l’unité Tubes Inox. Nommé fondé de pouvoir le 1^{er} janvier 2004, il est titulaire d’un diplôme de chargé de sécurité CFST. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Les comités de direction se réunissent aussi souvent que nécessaire, mais au minimum une fois par mois, afin de discuter de la marche des affaires et de l’activité opérationnelle des unités de production respectives. Chaque séance fait l’objet d’un procès-verbal envoyé pour information aux membres du comité exécutif du conseil. Des membres de ce dernier peuvent assister aux séances, afin de se tenir au courant de la marche des affaires.

4.2 Autres activités ou groupement d’intérêts

Aucun membre de la direction n’exerce une autre activité que celle exercée chez Zwahlen & Mayr SA ou fait partie de groupement d’intérêt.

4.3 Contrats de management

Il n’existe pas de contrat de management confié à des tiers.

5. Rémunération, participations et prêts

5.1. Contenu et procédure des rémunérations et des programmes de participation

Tous les membres du conseil d'administration reçoivent une rémunération qui varie en fonction de leur responsabilité au sein du conseil, de leur participation effective aux séances, ainsi que de leur participation aux comités du conseil. Cette rémunération ne dépend en aucun cas des résultats de la société.

La rémunération des directeurs et du personnel d'encadrement comporte une part fixe et une part variable, dépendant de l'atteinte d'objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés en début d'année par le conseil d'administration. Cette part variable représente 10 % d'un salaire annuel de 100'000 CHF et plus, et 6 % d'un salaire inférieur à 100'000 CHF, pourcentages majorés d'un coefficient variant de 0 à 2 en fonction du résultat obtenu par rapport aux objectifs fixés.

Toutes les rémunérations sont payées en espèces, à l'exclusion de tout paiement en actions.

La rémunération des membres du conseil d'administration, des directeurs et des membres des comités de direction est fixée par le conseil d'administration, sur proposition du comité de rémunération et de nomination.

5.2 Rémunérations accordées aux membres en exercice des organes dirigeants

Le total de toutes les rémunérations versées en 2006 aux membres du conseil d'administration s'élève à 146'251 CHF.

Le total de toutes les rémunérations versées en 2006 aux directeurs et aux membres des comités de direction des deux unités de production s'élève à 1'427'246 CHF. Ce montant est à mettre en comparaison avec la rémunération versée en 2005 de 1'435'945 CHF.

5.3 Rémunérations accordées aux anciens membres des organes dirigeants

Aucune rémunération de ce type n'a été octroyée en 2006 par la société.

5.4 Attributions d'actions pendant l'exercice

Aucune action de Zwahlen & Mayr SA n'a été attribuée en 2006 aux membres du conseil d'administration, aux directeurs et aux membres des comités de direction des unités de production, ni aux personnes qui leur sont proches au sens de l'article 678 CO.

5.5 Détention d'actions

Au 31 décembre 2006, les directeurs et les membres des comités de direction des unités de production, de même que les personnes qui leur sont proches au sens de l'article 678 CO ne détenaient aucune action nominative. Au 31 décembre 2006.

Quatre administrateurs détiennent 25 actions au porteur de la société.

Pour plus de précisions, veuillez vous reporter au point 1.2 de la gouvernance d'entreprise.

Deux administrateurs détiennent par l'intermédiaire de Sitindustrie Suisse des actions de Zwahlen & Mayr SA.

5.6 Options

Zwahlen & Mayr SA n'a pas de plan de rémunération en options.

5.7 Honoraires et rémunérations additionnels

Le montant des honoraires versés à l'un des membres du conseil d'administration durant l'exercice 2006 s'élève à 8'250 CHF, et correspondent à un mandat de recherche et de conseil en personnel.

5.8 Prêts aux organes

Aucun prêt n'a été accordé aux membres du conseil d'administration, aux directeurs ou aux membres des comités de direction des deux unités de production, ni aux personnes qui leur sont proches au sens de l'article 678 CO.

5.9 Rémunération la plus élevée

Le membre du conseil membre du conseil d'administration à qui la rémunération la plus élevée a été attribuée a perçu un montant de 34'962 CHF.

6. Droits de participation des actionnaires

6.1 Limitation et représentation des droits de vote

Le conseil d'administration peut refuser d'inscrire un acquéreur d'actions nominatives en tant qu'actionnaire à part entière, si le nombre d'actions qu'il détient dépasse 10% du total des actions nominatives inscrites au Registre des actionnaires.

Les statuts de la société ne dérogent pas à l'article 689 CO en ce qui concerne le droit de participation des actionnaires à l'assemblée générale ou de la représentation de leurs actions par des tiers librement désignés.

Les limitations statutaires de droit de vote peuvent être levées conformément aux articles 703 et 698 al.1 Ch.2 du CO.

6.2 Quorums statutaires

L'assemblée générale prend ses décisions et procède aux élections conformément aux articles 703 et 704 CO.

6.3 Convocation de l'assemblée générale

La convocation à l'assemblée générale se fait, vingt jours au moins avant la date de la réunion, par un avis inséré dans la *Feuille officielle suisse du commerce*. Elle figure en outre sur le site Internet de la société www.zwahlen.ch sous la rubrique *"Informations financières"*.

La convocation comporte les mentions exigées par l'art. 700 al.2 CO. Elle mentionne en outre la mise à disposition des actionnaires, au siège de la société, du rapport de gestion et du rapport du réviseur externe, vingt jours au moins avant l'assemblée.

6.4 Inscription à l'ordre du jour

Une demande d'inscription à l'ordre du jour doit être effectuée selon l'art. 699 al.3 et 4 CO.

Aux termes de l'art. 699 al. 3 CO, un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble 10 pour cent au moins du capital-actions peuvent aussi requérir la convocation de l'assemblée générale. Des actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale de 1 million de francs peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La convocation et l'inscription d'un objet à l'ordre du jour doivent être requises par écrit en indiquant les objets de discussion et les propositions.

Conformément à l'art. 699 al. 4 CO, si le conseil d'administration ne donne pas suite à cette requête dans un délai convenable, la convocation est ordonnée par le juge, à la demande des requérants.

Toute demande d'inscription d'un objet à l'ordre du jour doit être reçue par la société au plus tard 30 jours avant l'assemblée générale. Ce délai et la date limite sont rappelés dans la convocation publiée dans la *Feuille officielle suisse du commerce*.

6.5 Inscription au registre des actions

La société ne connaît pas de règle statutaire régissant la date limite d'inscription des détenteurs d'actions nominatives au registre des actionnaires.

7. Prise de contrôle et mesures de défense

7.1 Obligation de présenter une offre

La société n'a pas de clause d'*opting out* / *opting up* dans ses statuts.

7.2 Clauses relatives aux prises de contrôle

Il n'existe aucune clause relative aux prises de contrôle dans la société; notamment Zwahlen & Mayr SA n'a pas conclu d'accord relatif aux prises de contrôle avec les membres du conseil d'administration, les directeurs ou d'autres membres dirigeants.

8. Organe de révision

8.1 Durée du mandat de révision et durée de fonction du réviseur responsable

L'organe de révision externe Michel Favre SA à Lausanne, nommé par l'assemblée générale du 21 avril 2006 pour un an a donné sa démission par lettre du 5 septembre 2006. Une assemblée générale extraordinaire convoquée le 6.10.06 a confié le mandat de réviseur externe à Ernst & Young SA à Lausanne, avec effet rétroactif au 1.01.06.

Le réviseur responsable du mandat de révision 2006, M. Marc Hawkins, est entré en fonction le 6.10.2006.

8.2 Honoraires de révision

Sur l'exercice 2006, les honoraires présentés par la société de révision Ernst & Young représentent un montant de 53'250 CHF pour l'audit intermédiaire et final.

8.3 Honoraires supplémentaires

Des honoraires supplémentaires pour un montant de 22'590 CHF ont été facturés par Ernst & Young. Ils représentent des prestations d'assistance pour la mise en conformité de la société avec les exigences de la Bourse et de formation interne pour la mise en oeuvre des normes IFRS.

8.4 Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision

Le comité d'audit du conseil d'administration a pour tâche de contrôler régulièrement l'efficacité du réviseur externe et de s'assurer de la qualité, de l'intégrité et de la transparence de ses rapports.

Le réviseur externe établit deux management letters, l'une au bouclement intermédiaire du 30 juin, l'autre au bouclement du 31 décembre. Elles contiennent des observations relatives aux postes importants du compte de pertes et profit et du bilan, ainsi que des recommandations pour remédier aux faiblesses constatées dans l'organisation. Les management letters sont présentées au comité d'audit et commentées par le réviseur.

9. Politique d'information

La société donne régulièrement des informations commerciales et financières sur

- les modifications de l'organisation de la société,
- les constructions importantes en cours,
- les références de l'unité Constructions métalliques,
- les résultats financiers semestriels et annuels de la société.

Les informations financières sont publiées dans le respect des règles édictées par SWX concernant la publicité événementielle, les communiqués étant disponibles lors de leur diffusion simultanément sur le site Internet de la société www.zwahlen.ch. Le lien "*Informations financières*" situé sur la page d'accueil du site permet un accès direct aux renseignements. Les informations générales sont disponibles en français, anglais, allemand et italien, les données financières et de gouvernance d'entreprise en français et en allemand. Les personnes qui souhaitent recevoir les informations financières de la société peuvent s'inscrire à une liste d'envoi à partir d'un formulaire publié sur le site.

Les informations sur les résultats semestriels sont en outre communiquées dans les principaux journaux économiques de Suisse. Le rapport annuel de gestion est disponible sur demande auprès de l'administration de la société.



Zwahlen & Mayr S.A., zone industrielle 2, 1860 Aigle
tél. 024 468 46 46 - fax 024 468 46 00
e-mail info@zwahlen.ch - www.zwahlen.ch